

La presse à Lille pendant la Grande Guerre

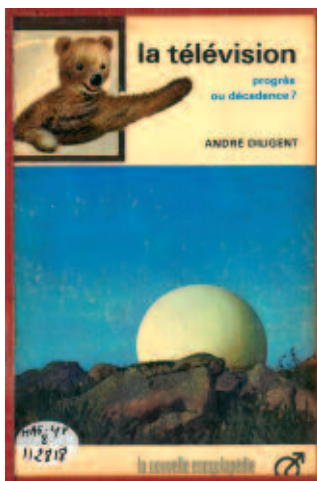
par Jean-Paul VISSE

III La Liller Kriegszeitung

Le dernier numéro de *L'Écho du Nord* sorti avant l'entrée des Allemands à Lille est daté du 10 octobre 1914. Le suivant ne paraît plus avant le 18 octobre 1918, au lendemain de la « délivrance » de la ville. Pour autant, les rotatives et autres machines à plat du vieux quotidien lillois ne restent pas inactives pendant toute la durée de la guerre. À partir du 8 décembre 1914,



Après un an de guerre, le dessinateur Arnold célèbre à sa manière la victoire de l'Allemagne face à des alliés déjà fatigués. (Collection Médiathèque Jean Lévy, Lille)



Le sénateur du Nord est notamment l'auteur de l'ouvrage *La télévision progrès ou décadence?* (Collection Médiathèque de Roubaix)

André Diligent et les médias

par Coralie AMMELOOT

Homme politique roubaisien, André Diligent est connu dans notre région pour avoir été maire de sa ville natale durant une dizaine d'années, de 1983 à 1994. L'intitulé de l'article peut donc paraître surprenant. Cependant, la question des médias en général et de l'information en particulier retient l'attention du jeune avocat dès l'après-guerre. Il rassemble une documentation impressionnante sur ce sujet, qu'il

étudie sous tous ses aspects: réflexion sur le droit à l'information, structures des supports, aspects techniques, statuts des médias dans les autres pays... Une documentation si abondante qu'elle représente, en volume, dans ses archives versées à la médiathèque de Roubaix en juin 2007¹, le double de celle amassée pendant ses années passées à la mairie.

C'est par la Résistance, où il milita dans les réseaux chrétiens qu'André Diligent, jeune avocat au barreau de Lille, en est venu à s'intéresser aux problèmes de l'information. À la Libération, il est choisi, sur proposition des autorités de la Résistance, comme commissaire régional, adjoint à l'information auprès de Jean Catrice², pour la région du Nord. À ce titre, il est chargé de « prendre » Radio-Lille en 1944, puis il participe à la mise en place de la nouvelle presse, dont il signe l'autorisation de paraître, et au démarrage de la nouvelle radio. Il sera également le défenseur des spoliés du mouvement de résistance *Voix du Nord*, procès qui durera plus de vingt ans. Il s'implique de nouveau dans les problèmes de l'information et des médias au cours de ses mandats parlementaires. Député MRP du Nord dès 1958, il est notamment l'auteur, en 1960, d'un projet de statut pour la radio-télévision française (RTF), sous forme de proposition de loi, qui obtient le soutien unanime de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Il considère que la télévision doit contribuer à « élever les Français ». Il pressent très vite l'importance du phénomène social que vont représenter les « étranges lucarnes » et les bouleversements qu'elles vont entraîner. Il leur consacre d'ailleurs un ouvrage de réflexion intitulé *La télévision, progrès ou décadence?*³

Élu sénateur en 1965, il siège, sur recommandation de Maurice Schumann, au comité des programmes de l'ORTF (Office de radio-

André Diligent et les médias

télévision française) jusqu'en 1967, date à laquelle il doit se démettre pour cause de cumul de charges. Il est également administrateur de l'Association radiophonique et de télévision du nord (ARTNF)⁴. En 1968, il est l'instigateur et le rapporteur général de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes posés par l'accomplissement des missions propres à l'ORTF dont le rapport suscitera également un large consensus.

Il est rapporteur du budget de l'ORTF pour les projets de loi de finances de 1969 à 1974 et rapporteur du budget de l'information (presse) pour les projets de loi de finances de 1970 à 1974. En 1972, il dénonce le scandale de la publicité clandestine à l'ORTF, ce qui le fait connaître au niveau national.

Attaché à la liberté de la presse, il est à l'origine de la Commission Lindon qui remet son rapport au gouvernement sur les sociétés de rédacteurs en 1970. Il est également administrateur de la société Nord-Éclair Édition qu'il préside de 1979 à 1989 et de France 3.

Nous avons limité notre étude à la période 1958-1974, qui correspond aux deux mandats nationaux de l'ancien maire de Roubaix. Cette durée est également significative sur le plan du développement de la télévision : alors que sous la IV^e République, la télévision ne concerne qu'un public confidentiel, elle commence à se développer, avec un net retard sur les autres pays européens, à partir de 1958. Cette phase de latence s'explique par des raisons techniques et surtout financières. La barre du million de récepteurs est atteinte en 1959. Tout change dans les années 1960. La progression est exponentielle : un million de récepteurs supplémentaires sont acquis chaque année. Ainsi, en 1965, cinq millions de foyers sont équipés puis dix millions en 1970, soit 70,4 % des foyers pour atteindre un taux de 82,4 % en 1974, date de l'éclatement de l'ORTF. La télévision prend une place de plus en plus importante dans la vie des Français, jusqu'à devenir leur troisième activité après le sommeil et le travail. Parallèlement, cette période correspond pour la presse à une phase d'accélération de sa concentration.

Enfin, les années 1958-1974 constituent une unité sur le plan politique et

institutionnel. Elles correspondent aux présidences de De Gaulle et de son ancien Premier ministre, Georges Pompidou. Au cours de l'année 1958, avec une nouvelle constitution, la France entre dans un régime que certains ont appelé de « démocratie directe ». Jusqu'alors, sous la III^e et IV^e République, le dialogue politique s'établissait essentiellement entre le gouvernement et les « intermédiaires », chers au MRP (Mouvement républicain populaire formé en novembre 1944) : assemblées, partis politiques, notables. Avec la nouvelle constitution, par la pratique des référendums, un système de consultation « en direct » est établi entre le pouvoir et les citoyens. La réforme constitutionnelle de 1962, instituant l'élection du président de la République au suffrage universel direct, accentue encore cette caractéristique.

La personne même du général de Gaulle, la conception personnelle qu'il a de son rôle, ont également contribué à intensifier l'importance de la télévision dans la vie politique française. Ainsi, la personnalisation du pouvoir par le Général et les innovations constitutionnelles qu'il a introduites, associées au développement de la télévision décuplent les effets de la « démocratie directe ». Son successeur, Georges Pompidou (1969-1974), s'inscrit dans la tradition gaulliste en ce qui concerne sa conception du rôle de la télévision. Elle doit être « la voix de la France ».

■ Le droit à l'information

La réflexion d'André Diligent sur le droit à l'information se nourrit de la définition de la démocratie par un grand ami de son père Victor, Marc Sangnier, dont il porte en lui l'héritage politique et spirituel : « La démocratie est l'organisation politique et sociale qui tend à développer au maximum la conscience et la responsabilité de chacun en lui permettant, dans la mesure de ses capacités et de ses forces, de prendre une part effective à la direction des affaires communes. » Ainsi, chaque citoyen, pour se situer, choisir et participer à la démocratie, c'est-à-dire à l'animation et au contrôle du pouvoir, doit être informé de manière objective, c'est-à-dire plurielle.

L'héritier de la pensée du Sillon explique

que dans toutes les démocraties évoluées, on passe, après la Seconde Guerre mondiale, de la notion de liberté de l'information à celle de droit à l'information. La première, consacrée par l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, auquel se réfère le préambule de notre constitution, – « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme » – a été une conquête de la démocratie au XIX^e siècle mais elle n'est plus suffisante. « On avait autant le droit de lancer un journal qu'un transatlantique, étant donné la masse des capitaux qu'il fallait recueillir avant son lancement. Autrement dit, il s'agissait d'un droit fictif, car une liberté qui n'a pas les moyens de se concrétiser n'en est pas une »⁵, analyse André Diligent. Avec le développement de la démocratie, être libre c'est participer aux décisions, ce qui nécessite d'être informé pour être en état de choisir. Le passage de la liberté de l'information au droit à l'information, c'est celui de la liberté de faire connaître au droit de connaître. Il n'y a donc pas de démocratie possible sans droit à l'information. Cette dernière peut, dès lors, être considérée comme un service public.

À la Libération, on peut répertorier trois supports permettant de diffuser l'information : la presse, qui s'est développée au XIX^e, la radio, qui se met en place au début du XX^e, et la télévision qui commence à toucher la population après la Seconde Guerre mondiale. Toute l'action d'André Diligent tend à garantir l'indépendance de ces supports par rapport aux pouvoirs publics et aux puissances d'argent. C'est pourquoi il s'est livré à une étude méticuleuse de leurs structures afin d'en dénoncer les défauts et de proposer des solutions permettant de rendre effectives leur autonomie et la pluralité d'expression des différentes tendances d'opinions.

■ La presse

Au début de la V^e République, la presse jouit juridiquement d'une liberté totale. Allant à l'encontre des idéaux de la Résistance de la soustraire aux puissances d'argent et au contrôle du gouvernement, elle entre à nouveau progressivement dans le système commercial dès 1947. Le journal redevient une entreprise industrielle et commerciale comme les autres, soumise aux

André Diligent et les médias



André Diligent devant l'ORTF. (Collection Médiathèque de Roubaix)

lois de la concurrence et du profit. La presse va inéluctablement subir un phénomène de concentration qui limite le pluralisme donc la liberté d'expression. Dès 1963, André Diligent s'inquiète des concentrations: «Verra-t-on un jour se réaliser la prophétie de Ledru Rollin, qui, au siècle dernier, voyait se créer "au profit de quelques habiletés industrielles ou politiques, d'irrésistibles instruments de domination qui livreraient à quatre ou cinq directeurs de journaux les idées, l'honneur et la moralité de la France?"⁶» Les chiffres ont de quoi inquiéter! Le nombre de quotidiens passe de 203 en 1946 à 111 en 1960 et à 86 en 1974.

Face à cette tendance, le Roubaisien persiste à considérer le journal comme un service public et non une affaire: l'information doit être plurielle. Comment une presse aussi commercialisée, de plus en plus concentrée, monopolisée, pourrait-elle assumer la mission publique, libre et impartiale de l'information? La presse ne doit pas être soumise aux seules lois du marché. Des structures de concertation devraient exister dans les rédactions et l'État devrait apporter une aide appropriée et substantielle à la presse d'opinion ou d'information, conseille-t-il.

Pour favoriser une presse indépendante et plurielle, à la Libération, les pouvoirs publics lui ont assuré un régime spécial, justifié par la précarité des ressources et l'absence de capital des journaux, en multipliant les aides directes et indirectes. Cependant, l'aide de l'État est dispensée de telle façon qu'elle accentue le phénomène de concentration déjà constaté, et tend ainsi à faire disparaître ce pluralisme auquel le gouvernement se prétend attaché. L'aide est d'autant plus avantageuse à l'exemplaire que les journaux ont de pages, de poids et réalisent de bénéfiques. Elle est progressive aux bénéfiques alors qu'elle devrait être inversement proportionnelle. André Diligent ne cesse de dénoncer cette distorsion au Parlement et dans la presse afin de faire réagir le gouvernement, mais en vain. Il propose alors des solutions, imaginées avec Jules Clauwaert et en étudiant les presses étrangères: prix différencié du papier selon qu'il est support d'information ou de publicité; création d'une nouvelle tranche de tarifs postaux pour le routage des journaux plus légers, c'est-à-dire ayant peu de publicité; taux de TVA à 0,1 % afin d'une part d'exonérer les entreprises à faible tirage de la taxe sur les salaires et d'autre part de leur permettre de récupérer intégralement la taxe ayant grevé leurs investissements; instaurer un fonds ouvert à tous permettant des emprunts à long terme et à faible taux d'intérêt pour que les journaux ne pouvant pratiquer l'autofinancement puissent se moderniser aussi.

Il s'attaque également aux structures internes des entreprises de presse. Une plus large responsabilité devrait être accordée à ceux qui participent à la vie d'un journal et, en premier lieu, aux journalistes. C'est précisément l'objet des sociétés de rédacteurs. Ces dernières considèrent que les bénéfiques réinvestis dans l'entreprise à la suite d'opérations d'autofinancement ne sont plus la propriété des seuls actionnaires mais recèlent un droit pour ceux qui ont contribué à les créer par leur travail. Ces sociétés de rédacteurs revendiquent la mise en place de mesures assurant une prééminence de l'information sur le système de production et de distribution du journal, au nom de l'intérêt public. Elles désirent donner leur avis et

contrôler les grandes décisions qui engagent la ligne d'un journal par un statut de la presse qui devra prévoir leur participation à la responsabilité de ces entreprises. André Diligent, sensible à ces revendications, fait voter au Sénat, fin 1968, un article additionnel au projet de loi de finances pour 1969. Celui-ci fait obligation au gouvernement de constituer une commission chargée d'examiner les problèmes posés par les sociétés de rédacteurs. Un rapport d'ensemble est élaboré et publié sous le nom de rapport «Lindon». Cependant, il ne permet pas la mise en place d'un statut de la presse.

Le sénateur émet cependant quelques réserves sur les sociétés de rédacteurs. Elles ne sont pas adaptées aux journaux d'opinion: «Les journaux d'opinion devraient jouir d'un statut à part, selon lequel leurs collaborateurs ne pourraient pas prendre position contre les principes fondamentaux qui inspirent le journal. En revanche, dans la grande presse dite d'information, sans instituer des soviets, on pourrait reconnaître que ceux qui fournissent la substance intellectuelle du journal ont des droits différents de ceux qui font tourner les rotatives. Nous avons du reste à cet égard un exemple intéressant: lorsque *Nord-Éclair* a été vendu à Hersant en 1975, il s'est "coupé en deux". La société commerciale (investissements et exploitation du journal) est entre les mains de Hersant mais celui-ci est minoritaire dans la société d'édition (qui fournit la matière rédactionnelle). Elles ont toutes deux signé une charte rédactionnelle, garante de la ligne politique du journal».

■ La radio et de la télévision

Née au début du xx^e siècle, la radiodiffusion passe progressivement de l'amateurisme au phénomène social et s'impose à l'opinion publique comme un grand moyen d'information et aux gouvernements comme une arme politique. Dès 1923, le législateur français pose le principe du monopole de l'État pour l'émission et la réception de signaux radioélectriques de toute nature. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, coexistaient, à côté de la radio d'État, des postes privés bénéficiant d'une autorisation. Après 1933, l'intervention du pouvoir central dans la gestion des stations du réseau

André Diligent et les médias

d'État va croissante. De plus, l'élargissement de l'audience faisant naître des besoins nouveaux en matière de programmes, des ressources importantes et stables s'imposaient, ce qui conduit le Parlement à instituer, en 1933, une redevance d'usage sur les postes récepteurs. Les contraintes de la Seconde Guerre mondiale ont eu pour conséquence d'accroître la mainmise de l'État sur la radio en France. Le régime du monopole y subsiste et se durcit : l'État révoque toutes les autorisations accordées précédemment à des postes privés par l'ordonnance du 23 mars 1945. Ainsi, on passe d'un monopole de police à un monopole absolu qui s'étend sur la télévision naissante. Il intègre à la fois la diffusion, l'exploitation, la production et la programmation, autrement dit l'ensemble des activités attachées à la radiodiffusion.

La télévision naît dans les années 1930. En France, son régime juridique se confond avec celui de la radiodiffusion jusqu'en 1964, date de création de l'Office de radiodiffusion et de télévision français (ORTF). L'héritage du cadre structurel de la radiodiffusion conditionne durablement le développement de la télévision, son organisation et son fonctionnement.

Les années de l'après-guerre sont l'unique période de l'histoire de la radiotélévision durant laquelle le monopole de l'État s'impose comme une nécessité pour une quasi-unanimité. En effet, seul l'État semble en mesure de condenser l'ensemble des énergies, pour donner l'impulsion nécessaire à la reconstruction du réseau de la radiodiffusion, et d'amorcer la construction de celui de la télévision. De plus, ce monopole s'impose pour des raisons de sécurité publique et il semble une condition nécessaire à la liberté d'expression. Seule l'instrumentalisation de la RTF à des fins de propagande et de censure est l'objet de critiques, d'abord par les communistes, dans un contexte de début de guerre froide, puis par l'ensemble des membres de l'opposition.

Cependant, aucun gouvernement ne s'empresse de statuer au risque de perdre le contrôle de cet instrument indispensable de conduite de l'opinion. De 1939 à 1959, la Radiodiffusion française (RDF) qui devient, par un décret du 9 février 1949, la RTF ne possède pas de statut :

elle est gérée administrativement. Le pouvoir de direction est réparti entre un administrateur général nommé par le gouvernement, placé sous l'autorité du ministre ou du secrétaire d'État chargé de l'Information, et un conseil supérieur consultatif. La nécessité de conférer un statut à la RTF se fait sentir à la fin des années 1950 sous les pressions de l'opposition et devant le développement grandissant de la télévision.

Finalement, une ordonnance du 4 février 1959 transforme la RTF en établissement public à caractère industriel et commercial (EPCI) doté d'un budget autonome, et non d'une autonomie financière, le budget est donc soumis aux contrôles financiers en vigueur. Cet établissement jouit du monopole de création et d'exploitation des réseaux de radiodiffusion. Il est géré, sous l'autorité du ministère de l'Information, par un directeur général, nommé par décret en conseil des ministres, et qui a sous son autorité tout le personnel de la RTF. Il exerce ses pouvoirs sur l'ensemble des services. La RTF est dotée de deux organes consultatifs : un Conseil supérieur, dont le président est nommé par le gouvernement, et un Conseil de surveillance créé le 8 avril 1961, sous l'impulsion notamment d'André Diligent qui défend l'idée d'un contrôle parlementaire accru en son sein. Ce conseil se réunit sur la convocation du ministre de l'Information et il ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour fixé par le ministre.

Le contrôle parlementaire s'effectue par l'autorisation annuelle donnée à l'établissement de percevoir la redevance dont il ne peut fixer le montant. La dimension de l'ORTF est assez impressionnante puisqu'on y recense, en 1962, 11 000 agents.

■ **Pour une information télévisée indépendante**

Le statut de 1959 a été créé pour réduire la dépendance de la RTF vis-à-vis du gouvernement. Cette autonomie nouvelle est garante de l'objectivité des émissions et d'une gestion administrative plus souple. Cependant, élaboré par le gouvernement, il n'a pas été soumis au débat parlementaire. De plus, contrairement aux autres EPCI sous la tutelle d'un département ministériel, la

RTF est sous **l'autorité** de ministre de l'Information. Il n'existe pas de conseil d'administration (CA). Le gouvernement a estimé que, par sa nature même, la RTF ne peut être indépendante, dans sa direction, de l'État.

Cette structure pyramidale à la tête de laquelle se trouve un directeur général, lui-même sous l'autorité du ministre de l'Information – une ligne téléphonique directe les reliait – ne connaît aucun contre-pouvoir, les deux conseils étant purement consultatifs. La tutelle aurait pu instaurer une décentralisation en transférant à un conseil d'administration indépendant le pouvoir de définir les lignes générales de l'action de l'établissement et de pratiquer des contrôles financiers *a posteriori* et non *a priori* comme il était pratiqué alors. Outre la mainmise du ministre de l'Information, la RTF est également entre les mains du ministre des Finances : pas un centime n'est payé sans sa permission. Cette domination du gouvernement sur la RTF paralyse son fonctionnement, par ailleurs très instable – les directeurs sont fréquemment remplacés – alors que la plus grande entreprise d'information et de spectacle française exigerait un cadre stable et souple, pour se développer de manière dynamique, laissant place à une certaine liberté de conception et de création.

André Diligent n'hésite pas à dénoncer cette dépendance de la télévision et de l'information vis-à-vis du gouvernement et à mettre en garde contre les dangers du monopole. Peu à peu, dans une démocratie directe, le monopole d'une télévision incontrôlée risque de conduire à des situations inconcevables dans le passé : un système totalitaire pourrait progressivement s'implanter tout en continuant à utiliser les formes et le vocabulaire des institutions démocratiques. Un contrôle démocratique s'avère nécessaire.

Devant ce constat amer, le député du Nord dépose, le 20 juillet 1960, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant à modifier le statut de la RTF en vue de lui assurer une pleine autonomie administrative, financière et politique par la décentralisation. C'est à cette seule condition que le pluralisme des opinions pourra s'exprimer. Il suggère de substituer à l'autorité du ministre de l'Information sa tutelle, de rendre le budget véritablement autonome (en supprimant les contrôles financiers *a priori*),

André Diligent et les médias



Le rapport d'André Diligent sur la publicité clandestine à la télévision fait la « une » de toute la presse. (Collection Médiathèque de Roubaix)

d'instaurer un conseil d'administration qui disposerait de l'autorité effective. Sa composition serait diversifiée, représentative de la nation et le gouvernement y serait bien sûr minoritaire. Il propose de placer à la tête de l'établissement un président-directeur général élu par le CA et responsable devant lui. Au sein du conseil d'administration, un comité consultatif de contrôle des émissions serait chargé de veiller à l'objectivité des programmes et à la pluralité des expressions. Le gouvernement aurait naturellement accès aux ondes pour expliquer sa politique mais devrait le faire à visage découvert à raison de sept heures maximum par semaine. La proposition est adoptée à l'unanimité par la commission des Affaires culturelles et recueille des soutiens divers mais ne sera pas retenue par le gouvernement.

André Diligent défend ces idées d'indépendance, de décentralisation, de gestion démocratique, de contrôle parlementaire accru mais aussi de régionalisation tout au long de ses mandats parlementaires. Elles ne sont que très partiellement prises en compte malgré de nombreuses réformes du statut de la radio-télévision: la RTF devient en 1964 l'ORTF puis l'office est à nouveau réformé en 1969 et en 1972 pour finalement disparaître en 1974. Globalement, l'information reste aux mains du gouvernement.

Ainsi, par sa réflexion et son action, le sénateur du Nord, considéré comme

le spécialiste de l'information au Parlement durant ses deux mandats, montre que les médias sont, sous la V^e République, asservis au pouvoir pour la télévision et aux puissances d'argent pour la presse.

Il cherche un consensus intelligent, des compromis sans compromissions, il propose des solutions constructives, modérées, présentées souvent avec un certain sens de la formule non dénué d'humour, qui recueillent de manière générale l'unanimité dans les milieux politiques. Une sorte de troisième voie dans le domaine de l'information, typique de la pensée démocrate chrétienne, rejetant le libéralisme autant que le dirigisme. Ni une télévision totalement assujettie à l'arbitraire du pouvoir, machine à conditionner les « sujets », ni une télévision assujettie aux intérêts privés, machine à conditionner les « clients ».

Il connaît les ravages qu'a entraînés, aux États-Unis, la concession du sec-

teur audiovisuel aux intérêts privés: la recherche de l'écoute maximale abaisse la qualité des programmes, patronnés par des agences publicitaires, à un niveau affligeant. André Diligent s'oppose également à l'excès inverse. Une télévision entre les mains du gouvernement ne peut davantage garantir l'expression des principales tendances de pensée et des divers courants d'opinion d'une société, comme en témoigne l'exemple français. Le monopole étatique est en effet d'un maniement délicat et il faut veiller que les maîtres temporaires de l'État ne deviennent pas les possesseurs absolus de la radio et de la télévision et ne cherchent, par le canal de celles-ci, à assurer leur permanence à la tête de la nation. Une troisième voie accordant une place essentielle aux corps intermédiaires, partisane de la régionalisation et d'une meilleure représentation des associations d'auditeurs et de téléspectateurs au conseil d'administration de l'Office.

Enfin, l'avocat centriste considère que les dysfonctionnements de la RTF sont symptomatiques des problèmes de la V^e République gaullienne: les assemblées et les intermédiaires déclinent face à un exécutif renforcé. L'introduction de la publicité de marques à la télévision par le gouvernement sans consulter le Parlement en 1968, alors qu'un amendement d'André Diligent voté en décembre 1960 l'y obligeait, en est une parfaite illustration. Aussi, plaide-t-il régulièrement pour un renforcement et un libre exercice du contrôle parlementaire sur la RTF.

Cependant, aucune avancée remarquable n'est à noter durant cette période, ce qui laisse planer quelques doutes sur la liberté d'expression sous V^e République. Ces analyses sont encore brûlantes d'actualité...

1. Le fonds Diligent est en cours de classement et de catalogage.

2. Jean Catrice travaillait pour une entreprise textile à Roubaix et faisait le lien entre la Chambre de commerce de Paris et celle de Roubaix, ce qui lui permettait de ne pas être soupçonné par les Allemands lors de ses déplacements. C'est ainsi il a pu ramener les ordonnances de 1944 dans la pliuere interne de son chapeau, et les faire parvenir à Roubaix puis dans Nord. Entretien avec Jules Clauwaert, mai 2008.

3. A. Diligent, *La Télévision, progrès ou décadence ?*, Paris, Hachette, 1965.

4. Il s'agit d'une association créée en 1927 par Léon Plouviot. Elle réunit, en 1965, plus de 30000 membres et a permis en 1927, grâce aux cotisations de ses adhérents, la mise en route de la première station de radio à Lille. L'ARTNF est le plus ancien, le plus expérimenté et le plus efficace des groupements régionaux français qui s'intéressent à la Radio Télévision.

5. Interview d'A. Diligent en décembre 1998 par M. Poumerol.

6. *L'Express* du 7 février 1963, « L'Enquête d'A. Diligent ».

suite de la page 1

un périodique allemand, la *Liller Kriegszeitung*, y est imprimé par l'armée allemande. Plusieurs acteurs ou observateurs ont laissé des témoignages sur cette publication, qui servent de base à cette étude.

Rédacteur en chef de *L'Écho du Nord*, Émile Ferré n'a pas quitté son bureau de la Grand Place après l'arrivée des Allemands. Dans son ouvrage *Croquis d'occupation. Vie intime et anecdotique de Lille de 1914 à 1918*¹, il raconte la réquisition de l'imprimerie par l'occupant. Dans les derniers jours d'octobre, en compagnie de Félix Destringuet, chef du bureau des commandes, il reçoit la visite d'officiers allemands. Mandatés par le gouverneur militaire, ces «connaisseurs», selon son expression, lui annoncent leur intention de «faire ici des journaux». Ferré multiplie les objections : l'imprimerie n'a pas de caractères allemands, les machines, arrêtées depuis longtemps, sont en mauvais état, le personnel français est tout juste suffisant pour les travaux courants, etc. Lors d'une seconde visite, deux jours plus tard, les Allemands se font plus pressants, Ferré persiste. Il argue cette fois d'un format des rotatives inapproprié pour l'impression de journaux allemands, du manque de plomb et d'autres matières, du refus du personnel de travailler pour l'occupant. Les officiers ont réponse à tout et ne transigent plus : «Votre imprimerie devient l'imprimerie du gouvernement de Lille [...] Pour couper court à tout, nous l'occuperons militairement.»

«Le 5 novembre, poursuit le rédacteur en chef de *L'Écho du Nord*, vingt Allemands, le fusil à l'épaule, venaient prendre possession de notre imprimerie et se mettaient au travail, leur fusil à côté de la casse.

Deux officiers, le capitaine Höcker et le baron Georges d'Ompeda, romanciers allemands, s'installaient dans le bureau de M. Gustave Dubar². Des sous-officiers prenaient possession des bureaux des employés : service technique, correction, comptabilité, messageries. Des hommes se répartissaient dans les divers ateliers : journal, conscience, etc.»

De son côté, dans son ouvrage *Lille, Avant et pendant l'occupation allemande*³, Pierre Trochon écrit : «La

prise de possession de cet important établissement et de tout ce qu'il contenait, matériel et matières premières, s'accomplit avec ce mépris absolu du droit d'autrui qui caractérise la méthode allemande.» D'autant qu'Émile Ferré est immédiatement enfermé, pour quelque temps, à la citadelle par les nouveaux propriétaires des lieux.

■ Une cohabitation difficile

Un mois plus tard, le 8 décembre 1914, sort le premier numéro de la *Liller Kriegszeitung*. Ce périodique de format 32,5 × 42 cm comprend six pages présentées sur trois colonnes. Il est accompagné d'un supplément illustré, les *Kriegs-Flugblätter*, imprimé en deux ou trois couleurs. L'éditeur s'adressant à ses «camarades» leur dévoile ses intentions : «apporter aux officiers et aux hommes de troupe une lecture qui durant les heures de repos leur élève l'esprit et leur réjouisse le cœur». Le périodique n'est doté de sa tête définitive – le titre sur fond d'aigle impérial couronné, tête vers la gauche, et ailes déployées – qu'à partir du 21 décembre.

Ce premier numéro, comme les suivants, est composé de petits récits et de poèmes écrits par des soldats, il est illustré de dessins. Particulièrement fier de sa réalisation, Höcker l'a remis en personne au prince héritier de Bavière. Il est vrai, si on l'en croit, qu'il veille à tout. «Je ne suis pas simplement responsable de la partie littéraire avec mon ami Ompeda, écrit-il. Je suis imprimeur et éditeur⁴.» Et d'énumérer tous les postes où il passe, à la typographie, à la clicherie, au dépôt de papier, à l'expédition... Dans les «mentions légales» du périodique, lui et Ompeda ont cependant droit au même titre d'éditeur (*Herausgeber*).

La *Liller Kriegszeitung* n'est pas le seul journal destiné à entretenir le moral des soldats, à vanter leurs vertus, à dénigrer leurs ennemis et à les informer sur les victoires de l'armée allemande. En France, l'imprimerie de *La Gazette des Ardennes*, notamment, en sortira plusieurs.

Le second numéro paraît le 12 décembre, les textes ont les titres suivants : *Parade in Lille, Die Französische Artillerie, Im Schützengraben, Deutsches Reiterlied, Das schöne Mädchen*

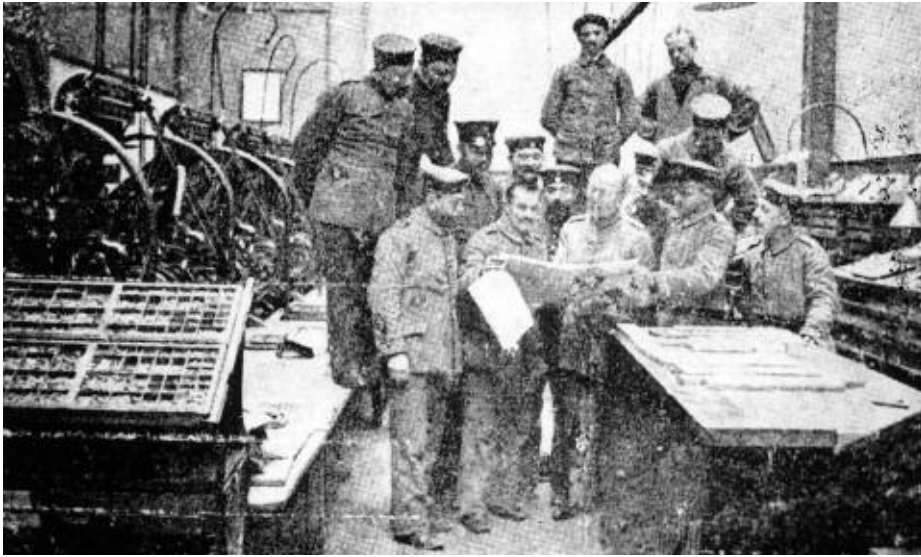
von Lille, etc. Le baron Georg von Ompeda y a livré sa première nouvelle. Dans le troisième, daté du 18 décembre, un article dévoile comment est fabriqué la *Liller Kriegszeitung* sous la direction des deux écrivains, le capitaine Höcker et Georges d'Ompeda. Quelques semaines plus tard, le 27 janvier 1915, le journal célèbre l'anniversaire de l'empereur. Le numéro est exceptionnel avec dix pages s'ouvrant sur un portrait de Guillaume II, il propose trois pages de photos présentant le centre de Lille à cette occasion, et un supplément composé à partir des plus belles chansons de soldats. À lire le capitaine Höcker, la préparation de ce numéro fut un véritable tour de force. Le chapitre qu'il y consacre dans son ouvrage *Lille in deutscher Hand* apporte de nombreuses informations sur la fabrication du journal par l'occupant.

Cinquante personnes travaillent dans les locaux de *L'Écho du Nord* : les Allemands sont des engagés volontaires, des réservistes, des territoriaux et des blessés sortis des hôpitaux ; les Français sont des «civil initiés à l'art noir» : typographes à la main et à la machine, des machinistes, des imprimeurs et des relieurs. Les jours de livraison, vingt hommes «livrés par les hôpitaux» viennent renforcer ses permanents.

Les textes sont composés sur cinq linotypes par quatre Allemands, qui ont passé une cote noire au-dessus de leur uniforme gris, et par un Français. «L'âme» de cette équipe est l'artilleur bavarois Bommer «extrêmement exercé et habile». Les monteurs sont certainement plusieurs, mais Höcker n'évoque qu'un monteur français pré-nommé Antoine. Quatre machines dont la meilleure, surnommée «la fiancée du vent», est allemande servent à l'impression des 80 000 exemplaires du périodique, sous la direction d'un Wurtembourgeois. Le clicheteur – il n'est pas le seul, comme le prouve d'autres propos du nouvel homme fort des lieux – est un Français aidé par un homme de la Landsturm. Cet atelier semble encore fonctionner à la vapeur. On voit, en tout cas, Höcker s'activer pour obtenir du charbon afin de terminer le tirage dans les délais.

La cohabitation entre les Allemands et

La presse à Lille pendant la Grande Guerre



La sortie du premier numéro de la *Liller Kriegszeitung*. Au premier plan à gauche, les casses, puis les linotypes; à droite, le marbre.

les Français semble difficile. Félix Destringuez qui parle le patois de Lille ne comprend pas le français d'Höcker «étudié dans Racine» et parsemé de verbes au «subjonctif passé plein de distinction». Selon Ferré, «plus d'une fois des heurts se produisirent, par exemple lorsque les occupants, par inexpérience et par manque de soins, en arrivaient à détraquer – et c'était journallement – notre outillage.» Le rédacteur en chef de *L'Écho du Nord* se plaint de la saleté laissée dans les lieux par les Allemands: «quant à la tenue générale de la maison on s'en fera une idée lorsque nous aurons dit que quatre hommes de peine, journallement employés, suffisaient à peine au nettoyage des salles et des escaliers...» Höcker, qui se gausse du manque d'hygiène des Lillois, remarque: «Dans l'imprimerie qui occupait autrefois cent ouvriers, il n'y a pour s'isoler qu'un water-closet grand comme une guérite.» Globalement, le capitaine allemand a une fâcheuse tendance à rendre les Français responsables du moindre incident.

Aussi juge-t-il leur mise à l'écart de «l'administration de l'imprimerie» comme «la chose la plus heureuse» arrivée à la *Liller Kriegszeitung*. «Du jour où nous autres, soldats allemands, avons été les maîtres de toute l'exploitation, rien n'a plus cloché. Au lieu des monteurs, électriciens et employés français, on employa des techniciens choisis dans la troupe, un deuxième

officier Heinrich, dans le civil ingénieur diplômé, fut mis à la tête du service technique [...]. Ce sont aussi des soldats allemands qui assurent les services de distribution, à la caisse, à la surveillance des magasins. On a conservé les Français qui servaient à la clicherie, à la salle des machines rotatives et à la reliure, seulement ils travaillent payés par nous.» Höcker situe ce changement «huit lunes» après la sortie, le 27 janvier 1915, du numéro pour l'anniversaire de l'empereur, soit quelque 230 jours plus tard. De son côté, Ferré situe son expulsion brutale de *L'Écho du Nord* avec les employés qui y sont logés: le concierge Trublin, le mécanicien Antoine, le pointeau Vandewalle, le 15 juillet à 9 heures. Quant à la mention «Imprimerie *Liller Kriegszeitung* anciennement *Écho du Nord*, 7, rue Saint-Nicolas», apparue à la mi-mai 1915, elle est remplacée le 14 août par «Imprimerie de la *Liller Kriegszeitung*, grande place. Expédition, rue Saint-Nicolas». En tout cas après ce changement de personnel, le capitaine de la Landwehr ne fait plus état de problèmes. Au contraire, remarque-t-il, le supplément ne connut plus de difficultés même si l'impression assurée aux presses plates exige quelque 160 heures de travail.

■ Un tyranneau vindicatif et grossier

L'essentiel de la copie composant le journal est fourni par les lecteurs eux-

mêmes. Höcker parle de 142 poèmes arrivés en une journée à examiner auxquels il faut ajouter des récits, des historiettes, etc. Le capitaine écrit le papier de tête et son adjoint y propose régulièrement une nouvelle.

Capitaine de Landwehr, Paul Oskar Höcker⁵ a une cinquantaine d'années. Au début de la guerre, il commande une compagnie sur le front de Flandre. Il y fait preuve de cruauté, faisant exécuter un enfant caché dans un grenier et ayant près de lui un fusil dont il ne se serait pas servi. Cette sauvagerie, il la manifeste dès son arrivée dans la région du Nord. À Auberchicourt, sur son ordre, quarante-huit otages sont enfermés dans sept maisons d'où seraient partis des coups de feu contre des officiers, et brûlés⁶. Blessé, Höcker est versé à l'état-major de Lille et est chargé de publier un périodique pour les soldats allemands. L'homme connaît le milieu de l'édition et de l'impression, voire journalistique, comme a pu le constater Ferré. Avant la guerre, il a publié une dizaine de romans dans son pays.

Les témoignages laissés par les Français ne sont guère flatteurs pour lui. Trochon écrit: «Dévoré par un orgueil immense, d'une vanité irréductible, il se croyait toutes les aptitudes, aussi bien les talents de l'administrateur et de l'écrivain, que l'étoffe d'un habile et vaillant soldat. Il s'intitulait romancier. Mais s'il faut en croire ses propres compatriotes son bagage littéraire d'avant-guerre ne se composait que de romans d'une affabulation vulgaire, dont la langue abrupte et le style entortillé rebutaient même les lecteurs allemands.» Dans le portrait qu'il dresse de lui à la fin de son ouvrage, il le traite de «personnage grotesque», de «tyranneau vindicatif et grossier»⁷. Émile Ferré qui l'estime encore moins le qualifie de «romancier de troisième ordre» et de «Tyrtée de Nuremberg»⁸. Plus distant, Jean Lorédan parle d'un romancier allemand qui «a professé autrefois des cours de dessin et dirige concurremment à ce journal de Front la revue *Velhagen und Klassings* à Leipzig»⁹.

Le baron d'Ompeda¹⁰ ne semble guère avoir laissé de souvenirs. Il est vrai qu'il ne reste que quelques mois à Lille. Le rédacteur en chef de *L'Écho*

La presse à Lille pendant la Grande Guerre

du Nord dit simplement de lui qu'il se «montra aussi courtois qu'un Allemand peut l'être en semblable circonstance¹¹». Il est l'auteur d'un recueil de poésie et de plusieurs romans. Son nom disparaît des «mentions légales» du périodique en septembre 1915. Après son départ «pour être utilisé sur un autre point du théâtre de la guerre», deux «littérateurs» secondent alors Höcker. L'un, Friedel Merzenich, assure le feuilleton et la partie humo-ristique ; l'autre, le canonier Paul Weiglin, docteur en philosophie et journaliste dans le civil, donne des articles sur l'histoire de l'art, sur la découverte de la Lille.

L'illustration occupe une place importante dans la *Liller Kriegszeitung* et surtout son supplément illustré. Le «collaborateur infatigable et principal» du supplément, est Karl Arnold. Ce dessinateur munichois a travaillé avant la guerre à la revue *Simplicissimus*. Höcker cite d'autres «créateurs de dessins spirituels, tant guerriers que pacifiques [...] qui s'efforcent d'exciter avec un zèle digne d'éloges le rire sacré si sain à l'esprit et particulièrement nécessaire au cœur des soldats» : Olbertz, Nostiz, Henschel, Huttinger, Fritsch, Rochlitz, etc.

Désormais, selon Jean Lorédan, «une enseigne polychrome voile les fenêtres du premier étage de *L'Écho*. Deux aigles, toutes serres déployées, y sont peints, et, plus en relief, en majuscules noires énormes, ces deux mots sont écrits : *Liller Kriegszeitung*¹².»

■ Exagération et trivialité

Les jugements portés sur le contenu du journal sont très sévères. Émile Ferré parle de «pacotille littéraire destinée à remonter le moral des soldats». Alors qu'il qualifie *La Gazette des Ardennes* d'hypocrite, il parle de la «haineuse *Liller Kriegszeitung*». Pour Trochon, ce périodique est «l'exact et fougueux représentant du plus pur pangermanisme», les «élucubrations journalistiques» de Höcker «se ressentent de la même indigence de pensée, d'exactitude et d'observation» que ses romans. «À peu près tout n'y est que boursoufflure, exagération et trivialité, poursuit-il. L'effort et la violence y tiennent lieu de talent¹³.»

Les Lillois connaissent-ils le contenu du périodique ? Certains d'entre eux



Déjà vingt-cinq numéros pour la *Liller Kriegszeitung*. (Collection Médiathèque Jean Lévy, Lille)

bénéficient de traductions épisodiques d'articles qui circulent plus ou moins sous le manteau. En tout cas, ils semblent prendre ces écrits avec dérision : «Malgré les tristesses du moment, ce fut pour le lecteur français l'occasion de se déridier.¹⁴» Par contre, beaucoup de Lillois connaissent probablement les dessins d'Arnold et de ses confrères, d'accès plus facile. Ceux-ci sont en effet affichés au kiosque de la Grand'Place.

Une connaissance insuffisante de l'Allemand nous oblige à nous référer à ces traductions ou aux exemples retenus par les auteurs déjà cités pour connaître l'image des Lillois rendue par le journal allemand. Les Lillois sont souvent décrits comme un peuple famélique, d'estropiés. Ferré cite cet extrait du 16 septembre 1915 de la *Liller Kriegszeitung* présentant de vieilles femmes comme «des sorcières sans dents, d'un âge qui les fait prendre pour des fantômes», cet autre du 9 août 1915 décrivant une file de pauvres gens attendant une distribution de viande : «petit peuple mal développé... Dans le nombre il y a des manchots, beaucoup d'estropiés». Plusieurs articles mettent l'accent sur leur saleté, l'édition du 1^{er} février 1915 parle «des excréments déposés dans des coins». Cette remarque fait bondir, le Français qui réplique : «nous devons cette nouveauté à l'armée allemande dont les

hommes excellent dans l'art de poser un peu partout des malodorantes sentinelles.»

Allemands et Français ne peuvent pas s'entendre. Höcker cherche à en persuader ses congénères. Il les met en garde contre les connivences qu'ils pourraient nouer avec les occupés. Ainsi analyse-t-il dans l'édition du 13 mai 1916 : «Voilà une année que nous passons au milieu de nos ennemis. Nous les avons chevaleresquement traités. Beaucoup d'entre nous se sont efforcés, naturellement en vain, d'éclairer les Lillois sur les causes lointaines de cette guerre mondiale.

L'ignorance des Français, leur inaptitude à comprendre un peuple étranger met entre eux et nous une barrière infranchissable. Et les petites amitiés nées du logement chez l'habitant n'y changent rien.

Une population comme celle de Lille, née sans désir de savoir, excitée pendant des dizaines d'années par la diffamation, empoisonnée pendant la guerre par des mensonges ne serait vraiment pas digne de notre attention, si elles ne nous haïssaient pas du fond du cœur... Que tous ceux-là s'en souviennent qui, dans un commerce amical avec les Lillois, commencent à ne plus avoir conscience que nous sommes ennemis.» À plusieurs reprises, le rédacteur de la *Liller Kriegszeitung* récidive. En septembre 1916, il apostrophe à nouveau le vieux Michel, symbole du soldat allemand : «renonce à te laver des horreurs qu'on t'impute... Il n'y a que la manière forte qui convienne dans cette guerre... plus tu feras la guerre avec dureté et cruauté, plus vite tu obtiendras la victoire¹⁵.»

Les microfilms des éditions du *Liller Kriegszeitung* du 8 décembre 1914 au 30 juillet 1916 sont consultables à la médiathèque de Lille. Quelques grands thèmes reviennent régulièrement à travers les dessins satiriques du périodique. L'Allemagne est un pays fort, ses soldats ont à la fois fier maintien et air bonhomme. La célébration de l'anniversaire de l'empereur, des princes, de ses chefs de guerre est l'occasion de rappeler la puissance du pays. En octobre 1915, Hindenburg est représenté en chevalier teutonique, sous un chêne, tenant son épée devant lui. Très vite les

La presse à Lille pendant la Grande Guerre

Alliés apparaissent usés. Pour le premier anniversaire de la guerre, le supplément propose un dessin d'un aigle « impérial » planant au-dessus d'un lion (britannique), d'un ours (russe) et d'un coq (français) fatigués, blottis les uns contre les autres. Les dernières réserves françaises ont l'allure de chevaux efflanqués et squelettiques. Dans de nombreuses caricatures, la « bande des trois » semble se livrer à un véritable jeu de dupes se méfiant les uns des autres. Les Anglais apparaissent souvent comme les plus malins, ceux qui tirent leur épingle de cette guerre, à l'image de ce John Bull, personnage ventru portant redingote, gilet et haut-de-forme, symbole de la perfide Albion. Quant à la pauvre Marianne, elle est bien malade, tantôt mariée à un squelette, tantôt victime d'un virus britannique que seul un remède administré par deux médecins allemands peut sauver. Les hommes politiques français ne sont pas épargnés, le belliqueux Poincaré ressemble à un pantin lors qu'il prépare son discours dans une glace. Les journaux français, dont *L'Écho du Nord*, sont apparentés à une bande de canards, leur vérité s'apparente aux dires d'une voyante révélant à ses clients ce qu'ils ont envie d'entendre. De nombreux dessins croquent des scènes de la vie lilloise : population lisant



Le supplément de la *Lillier Kriegszeitung* a un an. Il évoque cette année lilloise dans la main allemande. (Collection Médiathèque Jean Lévy, Lille)

les dernières dépêches de la guerre devant la façade de la *Lillier Kriegszeitung*, bourgeois et bourgeoises peu affectés par les combats, petites gens vivant d'expédients... L'intention semble souvent la même : faire rire au détriment de l'occupé. Des dessins : vieilles fermes et maisons flamandes, vues de villes occupées, etc., réalisés par des soldats apportent un peu de sérénité dans cette entreprise de propagande.

Difficile de mesurer l'influence de tels propos sur la majorité des occupants. Collectivement, leur attitude reste d'une extrême fermeté à l'égard de la population. Pourtant, si l'on en croit Pierre Trochon, bien des soldats finissent par les prendre avec beaucoup de distance : « L'exagération de ses sophismes pangermanistes, ses insultes perpétuelles aux Français [...], ses insinuations malveillantes et souvent mensongères, en opposition flagrante avec ce qu'ils étaient à même d'observer chaque jour eurent pour effet d'éloigner de sa gazette bon nombre de ses lecteurs allemands, des soldats en général, hommes simples, d'un sens plus droit, moins déformés. » Quant aux officiers, ils sont surtout exaspérés par l'attitude de son éditeur, « l'hypertrophie de son moi ». Ce qui finit par condamner le personnage à « l'isolement, presque sans relations, dans son logement de la rue d'Inkerman.¹⁶ »

Le 18 octobre 1918, *L'Écho du Nord* peut enfin annoncer « la délivrance » sur une page. Pourtant ce n'est pas sans peine. Émile Ferré a repris possession des locaux le 15 octobre 1918, deux jours avant la Libération de la ville par les Anglais. « Du rez-de-chaussée aux combles, il n'a marché que sur des caractères et des papiers, systématiquement mélangés et qui faisaient comme une litière ».

1. Ferré (Émile), *Croquis d'occupation. Vie intime et anecdotique de Lille de 1914 à 1918*, Librairie Taillandier, n.d., p. 12.
2. Gustave Dubar, directeur de *L'Écho du Nord*, est absent de Lille lors de l'invasion.
3. Trochon (Pierre), *Lille, Avant et pendant l'occupation allemande*, p. 129.
4. Extrait du chapitre « Le numéro de la *Lillier Kriegszeitung* pour l'anniversaire de l'empereur » tiré du livre du capitaine Höcker, *Lille, in deutscher Hand*. Nous utilisons ici la traduction réalisée pour les membres du conseil municipal de Lille, faisant partie des archives de Jean Brackers d'Hugo, adjoint, et mise à notre disposition par son petit-fils Christian Brackers d'Hugo.
5. Fils d'un écrivain et acteur, Paul Oskar Höcker est né le 17 décembre 1865 et meurt le 6 mai 1944. En 1933, il signe le manifeste dit des 88, véritable serment de fidélité au III^e Reich.
6. Höcker raconte cet épisode dans un ouvrage publié peu après son arrivée à Lille par une maison d'édition berlinoise, *À la tête de ma compagnie*.
7. *Op. cit.*, p. 303.
8. *Op. cit.*, p. 141.
9. Lorédan (Jean), *Lille et l'invasion allemande*, Librairie académique Perrin, 1920, p. 173.
10. Né le 29 mars 1863, il meurt le 10 décembre 1931.
11. *Op. cit.*, p. 110.
12. Lorédan (Jean), *Lille et l'invasion allemande*, Librairie académique Perrin, 1920, p. 173.
13. *Op. cit.*, p. 300.
14. Trochon, *Op. cit.*, p. 129.
15. Trochon, *Op. cit.*, p. 272.
16. *Op. cit.*, p. 303.



Benoît Broutchoux, journaliste, imprimeur, gérant pendant une quinzaine d'années.

Le 7 novembre 1879 naît à Essertenne, près de Montceau-les-Mines, Benoît Broutchoux, dans une famille fort pauvre. Il est d'abord placé dans une ferme, puis devient galibot. Après un accident, une jambe endommagée, il erre quelque peu avant d'arriver à Paris. Il trouve du travail comme terrassier sur le chantier du métro. Il découvre alors l'anarcho-syndicalisme, notamment en lisant *Le Père peinarde*, et le journalisme en écrivant pour un périodique anarchiste, *Le Chemineau*; ce qui lui vaut d'être condamné pour «écrits séditeux». Après son service militaire, il vient s'installer à Lens et trouve du travail à la fosse 8. Il participe alors à la création de la Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais, dit couramment le «Jeune-Syndicat», monté par les guesdistes du Parti ouvrier et les anarchistes contre le «Vieux-Syndicat», dirigé par Basly¹, maire de Lens, et Lamendin², maire de Liévin, tous deux élus socialistes. Les guesdistes espéraient faire de la nouvelle organisation leur base électorale dans le département du Pas-de-Calais, mais ils s'en virent très vite ravir la direction par Broutchoux et ses amis.

■ Le Réveil syndical

Le 27 avril 1903, la nouvelle Fédération crée un hebdomadaire, *Le Réveil syndical*³, qui porte fièrement en sous-titre: «Peuple guéris-toi des individus / Fais tes affaires toi-même.» De format 32,5 x 49 cm, *Le Réveil syndical* est présenté sur quatre colonnes et vendu au prix de cinq centimes le numéro soit 1,50 F pour un abon-

Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur

par Bernard GRELLE

nement de six mois, ou 3 F pour un an. Le gérant en est Georges Dumoulin, et le secrétaire de rédaction Benoît Broutchoux. Assez vite Broutchoux en devient l'unique permanent. La rédaction de l'hebdomadaire est d'ailleurs installée chez lui, rue Basse à Lens, l'administration étant confiée à Marcel Delay. Il est aidé par une commission de rédaction de treize personnes habitant Lens, Fouquières, Drocourt, Avion ou Billy-Montigny. Acculé à la faillite par les procès, *Le Réveil syndical* cesse sa parution le 10 janvier 1903. Il laisse la place, une semaine plus tard et sans solution de continuité, à *L'Action syndicale*⁴.

■ L'Action syndicale

Le premier numéro de *L'Action syndicale* paraît le dimanche 17 janvier 1904. Vendu cinq centimes, il comporte quatre pages de format 32 x 49 cm, présentées sur quatre colonnes. Benoît Broutchoux assure la rédaction en chef de cet hebdomadaire, imprimé d'abord à Hénin-Liétard. Dès le troisième numéro, le journal avertit ses lecteurs: «le dernier numéro s'est bouclé avec neuf francs de déficit. Ce n'est pas une grosse somme, mais à force de se répéter elle devient onéreuse pour nous.» Le déficit devient chronique. Des vendeurs gardent la recette; l'un d'eux, Becquet disparaît en emportant 165,20 F en mai 1904, quand ce n'est pas Broutchoux qui perd le livre de compte... De plus, en février 1906, Alfred Richart, dépositaire lensois des grands quotidiens, «doublure de Basly, ambitieux, danseur et hypocrite», décide de ne plus diffuser *L'Action syndicale*...

L'Action syndicale, hebdomadaire qui s'affirme «anti-clérical⁵, anti-militariste, anti-capitaliste, anti-fumistes», se déclare pour la grève générale, l'amour libre et la limitation des naissances. Ce périodique est imprimé à Roubaix pendant une brève période de son existence agitée, due à des problèmes financiers qui empêchent de payer

les imprimeurs. Au cours de ses huit ans d'existence, cet hebdomadaire sera imprimé successivement à Hénin-Liétard, Lens, Liévin, Roubaix, Hénin-Liétard, Paris, et enfin Lens à nouveau. En 1908, *L'Action* fusionne avec *Le Combat du Nord* de Tourcoing pour des raisons de rentabilité. Mais le contenu rédactionnel du nouveau journal, *Le Révolté*, montre que son influence ne dépasse pas les communes minières situées à l'ouest de Douai.



Un dessin tiré de l'ouvrage de Phil Casoar et Stéphane Callens. (Collection AD du Pas-de-Calais)

Les «fumistes» dénoncés par *L'Action syndicale* étaient naturellement les tenants du «Vieux-Syndicat», les «baslicots», les «baslycafards», que Broutchoux attaquaient continuellement dans les colonnes de son journal. Basly n'était pas en reste, qui écrivait dans les colonnes du *Réveil du Nord*, parlant de Broutchoux et de son journal: «Un homme qui n'est ni un mineur, ni un citoyen, ni un honnête homme [...] Une feuille publiée par un repris de justice, où les représentants des ouvriers sont traités de charlatans, où les femmes sont traitées de filles publiques, où l'on fait des cours d'avortement, et où les compagnies seules sont respectées pour des raisons que l'on devine.» Vermeersch, journaliste au *Réveil* traitait, lui, Broutchoux de «mouchard» et de «policier». Repris de justice, Broutchoux l'était à coup sûr, accumulant les peines de prison pour tapage nocturne, outrages au juge de paix, ou outrages aux bonnes mœurs pour des articles parus dans *L'Action syndicale*. Parce que trop souvent hébergé par l'État, Broutchoux fit appel à un com-

Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur

pagnon, correcteur d'imprimerie, ancien « pion » dans le Nord, Pierre Monatte. Ce dernier ramène *L'Action syndicale* à l'orthodoxie, Broutchoux ayant tendance à préférer aux articles doctrinaux les historiettes qui pouvaient déconsidérer ses adversaires. Sorti de prison, Broutchoux reprenait la direction de *L'Action syndicale*. À la faveur de l'unification des groupes socialistes pour créer le Parti socialiste unifié, Section française de l'Internationale ouvrière, mettant ainsi fin à la rivalité entre les partisans de Basly et les guesdistes, il s'emparait définitivement du « Jeune-Syndicat ».

Et ce fut Courrières (10 mars 1906), catastrophe épouvantable qui coûta la vie à 1 200 mineurs. Au bout de trois jours, les ingénieurs décidèrent d'abandonner les recherches pour concentrer leurs efforts sur les travaux permettant la remise en marche de l'exploitation. Pourtant trois semaines plus tard, treize survivants réussissaient à atteindre la surface par leurs propres moyens, et un dernier rescapé fit surface le 5 avril. Basly, fidèle à sa tactique, essaya d'utiliser l'événement pour obtenir des concessions des compagnies minières. Mais les mineurs ne pouvaient pardonner, et l'accident, et la façon de le gérer. Quoique emprisonné dès le 20 mars, avec Monatte, Broutchoux fut l'un des meneurs de la grève qui suivit, lançant le slogan « 8 heures, 8 francs », et applaudissant au saccage de la maison du directeur général des mines de Lens. La quasi-émeute du 1^{er} mai 1906 n'arrangea pas les choses. De la prison, Broutchoux continuait sa collaboration à *L'Action syndicale*. Ainsi le 13 mars 1906, le journal publiait la « journée d'un détenu politique ».

Sorti de prison, Broutchoux tient un estaminet, *L'Action syndicale* ne nourrit pas son homme. Dans le même temps, le « Jeune-Syndicat » recrute Georges Dumoulin comme secrétaire permanent. Ancien guesdiste, ancien anarchiste personnaliste, devenu adepte de l'anarcho-syndicaliste, Dumoulin⁶ souhaitait, comme Monatte, faire de *L'Action syndicale* un journal « sérieux » et ne supportait pas la gouaille de Broutchoux. Une lutte ouverte s'engagea entre les deux hommes pour le pouvoir au sein de la rédaction de l'hebdomadaire. D'autant que

Dumoulin soutenait la fusion entre les deux syndicats de mineurs, alors que Broutchoux y était farouchement opposé. Le congrès de la C.G.T. tenu à Amiens en octobre 1906 semble donner raison aux anarcho-syndicalistes contre les socialistes, qui ne concevaient les syndicats que comme des appendices du parti. Pourtant la Charte d'Amiens affirme : « En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transfor-



L'antimilitarisme est avec l'anticapitalisme et l'anticléricalisme l'une des caractéristiques de *L'Action syndicale*. (Collection AD du Pas-de-Calais)

mation sociale», ce qui exclut tout autant l'anarchisme en tant que « secte » du syndicat. Dans le même temps, les imprimeurs de la région refusant l'un après l'autre d'imprimer *L'Action syndicale*, il fut décidé de faire fabriquer le journal à Paris. Monatte fut chargé de cette tâche, y imprimant sa marque, jusqu'à ce que Broutchoux achète une petite imprimerie, qu'il baptisa « Imprimerie communiste », et imprime lui-même *L'Action syndicale*. C'est là qu'il fut arrêté une nouvelle fois, et condamné à plusieurs peines de prison. Dumoulin en profita pour faire déménager

l'imprimerie, il est vrai fort mal gérée par Broutchoux. À sa sortie de prison, ce dernier récupéra son imprimerie, et recommença son travail de sape contre Basly, le « Vieux-Syndicat » et la fusion des deux syndicats. L'un des vendeurs du journal fut tué dans une échauffourée, et Broutchoux empêché de parler sur sa tombe. Puis ce fut Draveil-Vigneux (deux grévistes tués, dix blessés), et Villeneuve-Saint-Georges (quatre morts). Clémencau était définitivement devenu le « premier flic de France ». Les principaux responsables de la C.G.T. furent arrêtés ou se cachèrent. Le « Vieux-Syndicat », profitant de l'occasion entra enfin à la C.G.T., tandis que la Fédération des mineurs de Broutchoux se réfugiait à la Fédération des ardoisiers. Dumoulin dut quitter le Nord, laissant Broutchoux maître du terrain qui s'amenuisait de jour en jour. Le « Jeune-Syndicat » perdait sans cesse des adhérents. En août 1908, une bombe éclata dans un commissariat de Tourcoing. Trois anarchistes roubaisiens furent arrêtés. Leurs camarades organisèrent une manifestation de soutien à Lille, qui dégénéra en bagarre générale. Au cours de celle-ci, Broutchoux fut appréhendé, avec d'autres « compagnons ». Résultat, un mois de prison pour chacun, effectué à Loos. Broutchoux en profita pour écrire une série d'articles parue dans *Terre libre*. Il réaffirmait la nécessité du syndicalisme, et celle de la lutte anticléricale. Pourtant de nombreux dirigeants de la C.G.T. et de la S.F.I.O. ne voyaient dans cette dernière qu'un dévoiement de la lutte pour un changement de société. Pendant le séjour en prison de Broutchoux, la Fédération des ardoisiers exclut le « Jeune-Syndicat », les cotisations n'étant pas payées : Broutchoux et ses amis étaient, de fait, exclus de la C.G.T. et durent donc, sept ans après la scission, regagner le giron du « Vieux-Syndicat ». *L'Action syndicale* fusionna avec un journal d'Arras *Le Combat*, pour donner naissance au *Révolté*. *L'Action syndicale* avait sorti 384 numéros, malgré de nombreux procès pour les gérants, Broutchoux et sa compagne Fernande Richir : « je suis pour l'égalité dans le ménage, disait Broutchoux. Nous irons en prison à tour de rôle ! ».

Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur

■ **Le Révolté**

Lorsqu'il paraît le 9 octobre 1910, cet hebdomadaire prend la suite de *L'Action syndicale* qui vient de fusionner avec *Le Combat* de Tourcoing. *Le Révolté. Organe hebdomadaire d'union, d'action et d'éducation révolutionnaire* est vendu cinq centimes. De format 38 × 45,5 cm, pré-

Le Révolté soutient la grève des cheminots. Jean-Paul Visse écrit «Le mercredi 12 octobre 1910, il se met à la disposition du comité de grève et annonce la publication d'éditions spéciales selon les événements, puis à partir du 17 une édition spéciale tous les soirs à 5 heures. Cependant le lendemain tout est terminé...»

C.G.T.» écrit le journal anarchiste. Loin de l'alliance autrefois dénoncée par le Vieux-Syndicat entre *L'Action syndicale* et *La Plaine de Lens*, les échanges sont aigre-doux voire vifs avec le journal nationaliste. À son rédacteur Marcel Osteux, qui le compare à un torchon, *Le Révolté* réplique ainsi : «Ne faut-il pas quelquefois des torchons pour enlever certaines saletés ? Le Torchon a son utilité, citoyen Marcel, quoique n'étant pas aussi aristocrate que la serviette.»

Le Révolté développe les mêmes thèmes que *L'Action syndicale*. Il refuse l'antisémitisme, préférant la lutte des classes à la lutte des races. Il dénonce le «brigandage colonial». Il condamne la peine de mort, qui n'est qu'un «assassinat légal». Les socialistes et la C.G.T. sont persuadés de l'imminence d'un conflit dans lequel «la France n'a rien à voir»; l'hebdomadaire anarchiste appelle lui aussi à la mobilisation contre la guerre. Le 1^{er} décembre 1912, sur cinq colonnes, il relaie le message de la confédération ouvrière : «Tous debout contre la guerre!», «Rien pour la Guerre! Tout pour la Révolution!» La plupart des articles sont rédigés par des collaborateurs locaux, mais l'hebdomadaire publie également des textes de personnalités nationales : le libertaire Sébastien Faure, fondateur de la communauté éducative La Ruche, le syndicaliste Émile Pouget, rédacteur en chef du journal cégétiste *La Voix du Peuple*, etc. Sans préjuger de son audience, son tirage irait en progressant : 3500 exemplaires selon une mention portée à la main au-dessus du titre le 4 juin 1911, 4200 exemplaires en décembre 1912, 5200 en mai 1913.

Cela n'empêche pas *Le Révolté* d'être en proie aux mêmes difficultés que son prédécesseur. Il change à deux reprises d'imprimerie, passant de Lens à Harnes avant de revenir à Lens. Ses collaborateurs ont maille à partir avec la Justice. En octobre 1911, Dupuy et Le Brun se retrouvent aux assises de Saint-Omer pour avoir publié des articles injurieux pour l'honneur du 73^e d'Infanterie de Béthune. Poursuivi pour provocations au meurtre, au vol, au pillage et à l'incendie, Broutchoux est condamné à Douai le 18 janvier 1912 à un an de prison et 100 F d'amende, alors qu'il est déjà incarcéré depuis quatre mois. En juillet 1913, la parution du *Révolté* cesse jusqu'au 7 sep-



Ce numéro du *Révolté* daté du 1^{er} décembre 1912 aurait été, selon une indication portée à la main au-dessus du titre, tiré à 4200 exemplaires. (Collection AD du Pas-de-Calais)

senté sur cinq colonnes, il est imprimé dans les locaux de *L'Action syndicale*, 32, avenue du Quatre-Septembre à Lens. Ses fondateurs ambitionnent de couvrir les départements du Pas-de-Calais, du Nord, et le nord de l'Aisne. Le nouvel hebdomadaire ouvre des bureaux à Lille, Roubaix, Tourcoing et Saint-Quentin. Un ancien de *L'Action syndicale*, Henry Dupuis, assure la gérance. Benoît Broutchoux en est le secrétaire de rédaction à côté d'Oscar Luce, de Louis Dumas, de J.-B. Knockaert et de J. Le Brun.

Le Révolté, comme son prédécesseur, est antimilitariste et antipatriotique. À quoi bon être patriote ? Cela conduit inéluctablement à la guerre. Mieux vaut la fraternité universelle des travailleurs ! Quant à l'État, cette machine inutile et nuisible, il est toujours au service unique des patrons, et n'aurait pas sa raison d'être dans une société bien organisée. Enfin *Le Révolté* est antireligieux, parce que toutes les religions entretiennent l'ignorance et prêchent la résignation. En bref, «*Le Révolté* veut faire de l'éducation et prêcher la révolte. *Le Révolté* est anticapitaliste et entend faire la guerre sociale.»

Comme *L'Action syndicale* après la catastrophe de Courrières l'avait fait,

Le Révolté prend son véritable départ le 16 février 1911. En effet après quinze numéros, il connaît les mêmes difficultés et les mêmes errances que son prédécesseur et cesse sa parution momentanément. Il revient donc avec une imprimerie «définitivement installée» 50, rue de Paris à Lens grâce à la signature d'un bail de trois ans, un prix porté à deux sous et des vendeurs décidés à acquitter régulièrement leurs dettes. Sa commission est composée de «révolutionnaires appartenant à divers groupements de défense ouvrière» : Cognet et Lecoustre, de la fédération syndicale, Lebrun et Broutchoux, du syndicat des mineurs, Ampe et Altemire, du Parti révolutionnaire, Dupuy et Bigette, de la Libre-Pensée.»

Basly, qui «reste l'homme des compagnies», et *Le Réveil du Nord*, devenu «Le Ré... pignant du Nord, dirigé par toutes les fripouilles de loges, assoiffées de petits profits» sont toujours ses cibles privilégiées. S'y ajoutent Cordier, secrétaire de rédaction à *La Voix du Mineur*, «le cuisinier de *La Voix du Mineur*», et l'ancien compagnon de Broutchoux passé au Vieux-Syndicat, Georges Dumoulin, un «ex-révolutionnaire, aujourd'hui équilibré et trésorier adjoint par surprise de la

Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur

tembre. Elle reprend pour trois semaines. Le 5 octobre, il est remplacé par *L'Avant-garde*. L'état de la collection conservée aux Archives départementales du Pas-de-Calais ne nous permet pas de connaître les raisons de son interruption et de ce changement de titre.»

Notons que Broutchoux qui était en prison en 1912, après les troubles dus à la vie chère en 1911 dans la région de Lens-Billy-Montigny, malgré le retentissement de la mort de Bonnot et de la capture de ses lieutenants, bénéficia d'une grâce accordée par le Président de la République.

■ *L'Avant-garde*

Fin 1913, *Le Révolté* laissait la place à *L'Avant-garde*. Broutchoux y publia des articles hostiles à la guerre qu'il sentait venir. Le dimanche 2 août 1914, il écrit : «En présence des événements graves qui se déroulent en ce moment et qui tendent à compromettre la paix du monde; il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires afin que les décisions de nos congrès nationaux soient rigoureusement appliquées le cas échéant. [...] À toute déclaration de guerre, les travailleurs doivent, sans délai, répondre par la grève générale révolutionnaire.» Et Broutchoux invite les ouvriers à organiser, sans attendre d'autres consignes, des réunions de protestation contre la guerre.

Inscrit au «carnet B», il est arrêté le jour même où la guerre est déclarée. Incorporé au 59^e régiment d'infanterie, Broutchoux fut gazé dans les Vosges en 1916. Réformé, il devint chauffeur de taxi à Paris, et continua ses activités militantes. Il collabora au journal pacifiste lancé par Sébastien Faure, *C.Q.F.D.* (*Ce Qu'il Faut Dire*), et participa aux activités du Comité de défense syndicaliste de la minorité C.G.T. opposé à l'Union sacrée. Revenu dans le Nord, où il était interdit de séjour, il suivit le congrès C.G.T. de Lille. Le palais Rameau fut alors le lieu de véritables combats entre les partisans de la Révolution russe et leurs opposants, à coups de matraques et de revolvers. Plusieurs coups de feu furent tirés, et Broutchoux, blessé d'une balle à l'épaule, arrêté une fois de plus, tandis que la C.G.T. se coupait en deux. Beaucoup d'anarchistes, dont Broutchoux, participèrent à la création de la

C.G.T.U. Mais ils en sortirent très vite, après la fusillade des marins de Kronstadt, et l'écrasement de Makhno et des anarchistes ukrainiens par les bolcheviks. En 1924, lors d'un meeting à Paris, anarchistes et marxistes en vinrent aux mains une fois de plus, et un anarchiste fut tué d'une balle. Broutchoux se rapprocha du *Libertaire* de Sébastien Faure, reprit son travail de chauffeur de taxi – il se paiera son propre taxi –, après avoir été un temps correcteur d'imprimerie au *Populaire*, en 1925. En 1931, son fils, Germinal, fut abattu en s'enfuyant devant la police. Déjà malade, rendu fou par cette catastrophe, Broutchoux fut enfermé à Sainte-Anne. Il en sortit très diminué. Hors une visite nostalgique dans le Nord en 1934, (*Le Grand Écho du Nord* l'interviewa à cette occasion⁸), il resta cloîtré chez lui, corrigeant sans cesse de vieux journaux. Il mourut le 2 juin 1944 à Villeneuve-sur-Lot, où il s'était réfugié. Comble d'ironie, il eut droit à un enterrement religieux.

*
* *

Benoît Broutchoux a donc collaboré, géré et/ou imprimé plusieurs journaux régionaux : *Le Travailleur*, *Le Réveil syndical*, *L'Action syndicale*, *Le Révolté*, *L'Avant-garde*. Successivement secrétaire de rédaction, gérant, imprimeur, correcteur d'imprimerie, mais surtout rédacteur avant tout, il a donné à ces journaux des articles politiques ou syndicaux bien sûr, mais aussi des poèmes, et même un feuilleton sentimental, *Blanchette et Colas*, signé Ég. Lantine, publié dans *L'Action syndicale*. Par ailleurs Broutchoux écrivit aussi pour *Le Chemineau* (1900), *Terre libre* (1909), *C.Q.F.D.* (1916-1918), *La Plèbe*, (avril-mai 1918), *Le Libertaire* (1924). Il pré-

faça une brochure de Lorulot, *L'Idôle patrie*, publié par l'Imprimerie communiste, et en écrivit une lui-même, *La Vie chère*. Gérant de certains des journaux cités plus haut, «rédacteur en chef» parce que bien souvent unique rédacteur, imprimeur, Benoît Broutchoux est sans conteste un des plus extraordinaires hommes de presse, et à coup sûr l'un des plus atypiques, dans une région et dans un temps où nombre d'ouvriers mirent la main à la plume et s'improvisèrent journalistes, pour défendre leurs idées.

Bibliographie

Casoar (Phil) textes et dessins, Callens (Stéphane) documentation et recherche historique, *Les aventures épatantes et véridiques de Benoît Broutchoux*, Monsen-Barceul et C.C.L., 1993, 205 mm, 94 p.

Coulardeau (Jacques), Guillemin (Alain), Leroux (Andrée), Piat (Jean) et al., *Jules Mousseron, Louis Richard, Benoît Broutchoux, culture populaire ou culture ouvrière ?*, Roubaix, La Dondaine éd., 1986, 157 p.

Dumont (Gérard), Outterycq (Pierre), *Broutchoux, [...et marchons sur la tête des rois!]: théâtre; suivi de quelques données historiques*, Roubaix, Le geai bleu éditions, 2003, 88 p.

Leclercq; Girod de Fléaux, *Ces messieurs de la C.G.T.*, Paris, Ollendorf.

Maitron (Jean) dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Français, troisième partie : 1871-1914 : de la Commune à la Grande Guerre*, Paris, Les Éditions ouvrières, pp. 73-74.

Maitron (Jean), *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1914)*, Paris, Société universitaire d'édition et de librairie, 1951.

Visse (Jean-Paul), *Catalogue des périodiques parus dans les arrondissements de Lens et Béthune*, à paraître.

1. Émile Basly est né le 29 mars 1854 à Valenciennes. Ouvrier mineur, puis cabaretier, il est élu conseiller général, puis maire de Lens en 1900. Député de Paris en 1885, non réélu en 1889 à l'élection partielle de la 2^e circonscription de Béthune. Réélu en 1893, 1898, 1902, 1906 et 1910 et le 26 avril 1914, avec pour adversaires un libéral et Boudet, du Parti ouvrier.

2. Arthur Lamendin est né à Louches le 2 mars 1852. Ancien mineur, il est maire de Liévin, et député depuis 1892.

3. Premier numéro le 27 avril 1903, dernier numéro le 10 janvier 1904.

4. Du dimanche 27 avril 1903 (n° 1) au dimanche 2 octobre 1910 (n° 384). Collections toutes deux incomplètes à la B.n.F. et aux Archives départementales du Pas-de-Calais.

5. Voir par exemple «Une Église en brun» (prendre brun au sens picard, merde), 6 mars 1904.

6. Dumoulin finira ministre du gouvernement de Vichy.

7. Visse, Jean-Paul, «Le Révolté», *Catalogue des périodiques parus dans les arrondissements de Lens et Béthune*, à paraître.

8. Voir le n° du 24 juin 1934.

Le journal des Longues Haies

C'est en triant des photos qu'avait apportées un membre de l'atelier mémoire Édouard Anseele de Roubaix, que nous sommes tombé sur un cliché de la une d'un journal intitulé *Longues Haies*. Une vraie découverte ! Un journal dans ce quartier des Longues Haies aujourd'hui disparu, dont la mauvaise réputation faisait qu'on ne le traversait qu'avec crainte ou par obligation, selon les témoins. Ce quartier a servi de décor au roman de Maxence Van Der Meersch *Quand les sirènes se taisent*, qui

ouvriers, et l'abbé nous précise qu'il travaillait à cette époque au Peignage Motte rue d'Avelghem. Une photo et des souvenirs de soixante ans ! Nous ne pouvions en rester là !

L'atelier mémoire va à nouveau nous permettre d'avancer. Une petite dame, qui a entendu parler de nos recherches, vient tout simplement nous apporter un exemplaire de ce journal, auquel elle tient beaucoup, nous le photographions et lui restituons immédiatement avec nos remerciements.

lier. La seconde page présente une série d'articles sur la radio, le grand média de l'époque : une approche scientifique et éducative, des articles d'opinion sur le sujet. La troisième page comporte un dernier article sur la radio, et des articles plus liturgiques. Enfin la quatrième page s'ouvre avec un papier sur le difficile problème des personnes déplacées¹ signé Pierre Vilain, qui fait appel à la solidarité et au parrainage. La rubrique «Le Temps qui court» propose des brèves sur les interventions de grands évêques comme Monseigneur Gosselin, Monseigneur Saliège et Monseigneur Ancel. Jean Baratte, capitaine de l'équipe de football du LOSC et de l'équipe de France, s'exprime sur les récents résultats des matches locaux et nationaux, et une photo dédiée est jointe à son interview. La rubrique cinéma chronique trois films : de bonnes critiques pour *Au Grand Balcon* d'Henri Decoin qui date de 1949, et pour *Les Oubliés*, une comédie dramatique de 1941, de Mervin Leroy avec Walter Pidgeon et Greer Garson. *Les Chaussons rouges* de Michaël Powell, sorti en juin 1949, est desservi par «les résultats malheureux du technicolor» et par la prestation de la danseuse Moira Shearer, «qui n'obtiendrait pas le 20^e prix en France». Un entrefilet sur le rôle de Robert Schumann à l'ONU, sur la sauvegarde du quartier Saint-Sépulcre à Jérusalem et les traditionnels mots croisés complètent cette quatrième page. La publicité parsème ses petits encarts tout au long des pages du journal.

Une étude plus approfondie de la collection de ce journal permettra sans doute d'avoir plus d'éléments sur la participation des prêtres à sa rédaction, et ainsi de connaître un peu mieux la vie du quartier. Cette double feuille était imprimée à Lille chez Danel et son numéro de dépôt légal est le 687. L'investigation se poursuit.

Philippe WARET



Les *Longues Haies*, périodique du quartier éponyme de Roubaix, fait-il partie d'une série de journaux paroissiaux urbains ayant la même configuration ? Après avoir recueilli des premiers témoignages, l'atelier mémoire Édouard Anseele de Roubaix poursuit ses recherches. (Collection particulière)

raconte les grèves des années trente. Plus que centenaire, il a été presque entièrement rasé à la fin des années cinquante, et sur son emplacement, on a construit la nouvelle cité Édouard Anseele. Les tours et les immeubles ont remplacé les courées et les maisons anciennes. Alors trouver un journal de l'époque de ses derniers moments, quelle aubaine ! La photo indique la date de parution : octobre 1948.

Nous rencontrons alors l'abbé Dalle, qui fut vicaire à la Maison Saint-Jean Bosco, au beau milieu des Longues Haies, de 1948 à 1962. Il nous confirme que ce journal mensuel était distribué dans tout le quartier. L'adresse du Comité de presse, 9 rue Beurewaert, était celle des abbés Lenglard et Dalle. L'abbé se souvient que ce journal faisait quatre pages, qu'ils en réalisaient la une... Les thèmes en étaient très «anticapitalistes», nous sommes à l'époque des prêtres

Le titre du journal est *Longues Haies* avec un titre plus générique «Nos Quartiers» qui laisse à penser qu'il fait partie d'une série. On peut imaginer un *Saint-Sauveur* pour Lille, un *Belleville* pour Paris... Le comité de presse est toujours à l'adresse citée en 1948, mais l'éditorial en première page est dû à la plume de l'évêque des pauvres, Monseigneur Alfred Ancel, grande figure du catholicisme social, qui traite des conditions de vie et logement des ouvriers. Il y a relativement peu d'informations locales : une rubrique «Nos Joies, Nos Deuils», des publicités de commerçants du quartier, dans un petit espace prévu en dernière page. «Nos quartiers» est bien le nom générique de ce périodique, qui se présente comme un journal paroissial urbain, et non comme un traditionnel bulletin paroissial. Sur un seul numéro, il est difficile d'identifier une «maquette» générale, nous décrivons donc ce numéro particu-

1. Il s'agit des populations des pays du centre de l'Europe repoussées par les soldats d'Hitler vers l'Est, puis renvoyées en Autriche avec l'avancée des troupes russes.

La pianotype, une invention lilloise ?

De Gutenberg au début du XIX^e siècle, les techniques d'imprimerie évoluèrent fort peu. Il existait deux goulots d'étranglement : les presses et la composition. Lentes et peu adaptées aux grands formats, les presses réclamaient plusieurs ouvriers. Quant à la composition, un bon ouvrier ne pouvait placer que 1200 à 1500 signes – moins d'une page – en une heure... D'où les recherches entreprises sur des « machines à composer ».

La première machine date de 1815. La première tentative sérieuse est due à un Londonien, Benjamin Forster. Malheureusement pour lui des difficultés financières l'empêchèrent de mener à terme son invention. Dès 1826, Tremblot-Lacroix dépose à Paris un brevet pour un « compositeur typographique ». Cette machine ne comporte pas de clavier : on déplace une aiguille sur un chariot devant 160 rainures contenant les caractères. Une pression de l'aiguille fait tomber dans une des rainures la lettre demandée. Ce système sera repris beaucoup plus tard, en 1958 sur la Diatype de Berthold.

Il faut attendre le tout début des années 1840 pour voir apparaître une machine véritablement utilisable. Ce sont deux habitants de Lille, Adrien Delcambre – certains auteurs en font un Belge, voire un Américain – et un Anglais James H. Young qui déposèrent le brevet de la « Pianotype » le 13 mars 1840 à Londres, et en 1841 aux États-Unis. Le mécanicien Henry Bessemer, celui du procédé du même nom pour la fabrication de l'acier, leur avait prêté la main.

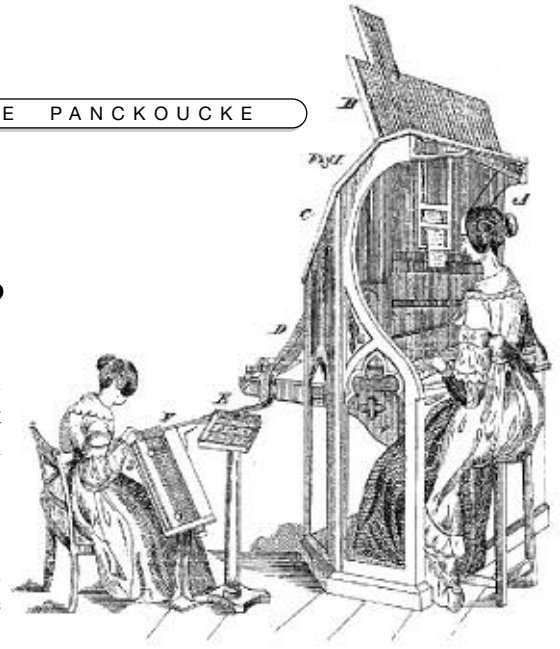
Leur machine est fort complexe, elle nécessitait trois opérateurs au minimum. Le premier, le « compositeur » (à droite sur le dessin), était assis devant ce qui ressemblait à un piano. Il choisissait les caractères en pianotant sur des touches semblables à celles de cet instrument. Celles-ci agissaient sur des leviers qui libéraient les caractères, placés dans un réservoir surplombant le clavier. Libérés ces caractères, entraînés par leur propre poids glissaient, et venaient se placer dans un composteur. Mais, « malgré l'art avec lequel MM. Delcambre et Young ont su

combiner la longueur des canaux avec le temps plus ou moins long que met chaque lettre à les parcourir en raison de la pesanteur diverse des lettres qui, tantôt plus minces et tantôt plus épaisses, glissent plus ou moins rapidement, il arrive souvent que ces canaux s'engorgent par le concours de plusieurs lettres qui s'y rencontrent. »

De plus les lettres s'abîmaient vite. Le second ouvrier s'employait à justifier les lignes, et un troisième redistribuait les caractères une fois l'impression réalisée (à gauche sur le dessin). L'appareil mesurait un mètre cinquante de haut sur un mètre de large, et permettait, – quand tout se passait bien – de composer 13000 signes à l'heure.

La machine fut présentée à l'Exposition de Paris de 1844, où elle remporta une médaille d'argent. À l'exposition de 1849, Delcambre présenta seul un modèle amélioré. La distribution des caractères utilisés était maintenant réalisée par une deuxième machine, mais la justification se faisait toujours manuellement. Cette pianotype, construite par J.-G. Wilson à Clerkenwell, en Angleterre, fut essayée, sans succès, par l'imprimerie Paul Dupont à Paris. Pourtant dès 1841, l'hebdomadaire londonien *The Phalanx* avait été composé sur une « Pianotyp ». Un autre périodique anglais, le *Family Herald*, affirme dans son numéro du 17 décembre 1842 que la composition avait été réalisée mécaniquement grâce « à la machine à composer de Young qui [...] a révolutionné l'imprimerie en résolvant le problème de la composition mécanique. » Et un ouvrage édité en France en 1855, intitulé *Paris chez soi*, fut composé avec le système Delcambre. Sur une des premières pages de l'ouvrage figure d'ailleurs un dessin représentant cette machine à composer, accompagnée d'un « justificateur » et d'une machine à distribuer.

Indépendamment de l'aspect technique de la représentation de la Pianotype sur notre illustration, on peut noter le message subliminal en direction des patrons imprimeurs : cette machine est servie par une femme et un enfant ; elle abaissera donc vos charges salariales.



Mais c'est aussi un chiffon rouge agité devant les typographes, eux qui se sont si souvent mis en grève pour écarter les femmes de leur métier, parce que comme toujours, elles étaient moins payées que leurs collègues masculins. Il faut attendre 1910 pour que le syndicat du Livre accepte de syndiquer les « typotes », à condition qu'elles soient payées au même tarif que les hommes. Ce qui n'empêche pas la section lyonnaise du Syndicat d'exclure en 1913 un certain Couriau, parce qu'il avait formé sa femme au métier. En mars de la même année, typos, lithographes et papetiers de l'imprimerie Georges Frères de Tourcoing se mettent en grève. Entre autres revendications, ils exigent que les femmes soient remplacées par des hommes « par voie d'extinction naturelle » (sic)...

On pourra en savoir plus sur le sujet en consultant le livre de Jeff Tombeur *Les femmes et les métiers du livre* (1904), disponible à l'espace Gutenberg de Wambrechies, créé par notre ami J. Wambre.

En 1875, Delcambre, qui semble alors devenu Américain, propose sa machine aux États-Unis. Elle fut utilisée dans une imprimerie, mais, jugée trop peu rentable, elle fut vite écartée. Notons que la Pianotype fut améliorée par une certaine Mme Riesz. C'est là le seul nom féminin qui soit lié à l'invention de machines dans le domaine de l'imprimerie.

Une longue série de recherches sur la composition mécanique des textes à imprimer aboutit à la linotype, elle-même remplacée de nos jours par la composition électronique.

Bernard GRELLE

(Grâce aux informations glanées sur de nombreux sites de l'Internet)

Bibliographie

de la presse régionale

Soyez précis : auteur(s), titre de l'ouvrage (ou de l'article), lieu de publication et éditeur, (ou périodique dans lequel vous avez trouvé ces renseignements), date et page(s), illustrations, etc. N'omettez pas de préciser de quel journal, magazine, revue il est parlé dans ce livre ou cet article, si ce renseignement n'apparaît pas clairement dans le titre, et le lieu d'édition du périodique. N'hésitez pas à joindre un commentaire explicatif.

Histoire de la presse régionale

- {Assises internationales du journalisme}; « Assises internationales du journalisme: À quoi sert un journaliste? », *Nord-Éclair*, 21 mai 2008.
- {Journalisme et droit}; « Journalisme et protection des sources », *Nord-Éclair*, 21 février, p. 4.
- {Presse, État et Poste}; Hardoin, Jacques (Directeur général du groupe *La Voix du Nord*), « Des accords "État Presse Poste" qui fragilisent la presse quotidienne d'information », *La Voix du Nord*, 29 juillet 2008, p. 27.

Généralité sur la presse régionale

- Alexandre, Édouard Prosper (1840-1906), *Les Péchés du journal, rapport lu au congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais*, par Édouard Alexandre, Paris, Téqui, 1892, In-18. (Pièce; B.n.F.).
- Forge, Henry de, *Feuilles françaises dans la tourmente: les héros de la presse clandestine dans le Nord envahi: 1914-1918* / Henry de Forge et Jean Maucière, Paris, Berger Levrault, 1932, 244 p., 8 pl., 19 cm.
- « L'Observateur donne naissance à un groupe de presse. », *Les Échos*, 1^{er} août 2005.
- *La Presse de Lille Roubaix Tourcoing*, Arras, Éditions promotions publicitaires de l'Artois, 1978, (ISSN 0184 9417; B.n.F.).
- {Journaux gratuits}; « Les journaux gratuits s'affrontent à Lyon, Lille et Marseille », *La Croix*, 1^{er} mars 2004.
- {Journaux gratuits}; « Gratuits: la PQR passe à l'offensive », *La Gazette Nord-Pas-de-Calais*, 25 mars 2004.
- {Sogemedia}; « Une première dans la presse: la création de titres franchisés. Ancien président du SPHR, Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, propriétaire d'une quinzaine de titres, veut aider de nouveaux éditeurs à créer leur entreprise. Son objectif: "une centaine d'hebdomadaires indépendants". » *La Gazette de la presse francophone*, n° 118, septembre-octobre 2004.
- {Sogemedia}; « Le groupe Sogemedia rachète *La Semaine des Pyrénées* », *Le Monde*, 22 janvier 1998.
- {Timbre}; Séde de Liéoux, baron Gustave de, *Mémoire sur la suppression du timbre des journaux et écrits politiques*, Arras, Impr. du *Courrier du Pas-de-Calais*, 1870, grd in 8°, 15 p. (à lire sur <http://gallica2.bnf.fr/>).
- {Liberté de la presse}; « Mademoiselle est punie », *Le Canard enchaîné*, 7 janvier 2009 (Le maire de Caudry met à l'index une journaliste de *La Voix du Nord*).

Conservation

- {Archives de *Nord-Éclair*}; « Dernières nouvelles d'autrefois: les lieux d'archives (5/5) », *Nord-Éclair*, 2 août 2008, p. 12.

La Société des Amis de Panckoucke poursuit sa publication d'une bibliographie sur la presse du Nord et du Pas-de-Calais. Bernard Grelle est chargé de cette rubrique. Transmettez-lui les références que vous découvrez (grellebernard@wanadoo.fr, ou à Société des Amis de Panckoucke, 13 rue du Château Roubaix).

Lecteurs

- « Des lecteurs récompensés », *Le Nord*, mars 1996, n° 103, p. 10.
- {Journaux gratuits}; Dufour, Marie, « L'habitude du matin », mars 2008 (à lire sur <http://hemelmedias.fr>).

Histoire de la presse locale, par villes

- {Douai}; « Les journaux de Douai de 1790 à 1900 », *Les Amis de Douai*, janvier-fév. 1951, p. 9 et mars-mai, p. 9.
- {Lille}; « Revue critique des journaux de Lille », *Le Moulin-à-vent*, n° 149, 25 juin 1843, pp. 1-2.
- {Lille}; *Relation de la fête de la confédération des départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord célébrée à Lille le 6 Juin 1790. (Réimpression fac-similé du N° 68 de l'Abeille patriote)... et précédée d'un Essai sur les Journaux de Lille au XVIII^e siècle*, Lille, Imp. de Lefebvre-Ducrocq, 1881, In-4°. Pièce (B.n.F.).

Distribution

- {Vendeurs}; « Disparition: Christian Carpentier, ancien de *Nord-Éclair* », *Nord-Éclair* (éd. Roubaix), 5 janvier 2009, p. 20.
- « Les quotidiens gratuits font-ils du tort aux kiosquiers? Gérard Proust: "Oui, leur arrivée n'a fait qu'accentuer nos graves difficultés économiques" », *La Croix*, 13 juin 2002.
- « Burocratik: interdit de criée à Lille? », *La Brique*, n° 9, septembre-octobre 2008, p. 13.
- « Razzia sur la presse », *Le Canard enchaîné*, 31 décembre 2008 (le maire d'Hénin, soupçonné de fraudes et d'abus de biens sociaux aurait fait acheter tous les exemplaires de *Nord-Éclair*, à Hénin et au Centre commercial).

Église et presse

- Alexandre, Édouard Prosper (1840-1906), *Les Péchés du journal, rapport lu au congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais*, par Édouard Alexandre, Paris, Téqui, 1892, In-18. (Pièce; B.n.F.).

Fabrication

- {La Voix du Nord}; [*Comment fabrique-t-on un journal*]: *la Voix du Nord [à] Lille*, Lille, *La Voix du Nord*, [dépôt légal 1976], 12 p., tout en ill. 43 cm. (Notes: *La Voix du Nord* n° spécial; BM Lille).

Femmes et hommes de presse par ordre alphabétique

- {Pierre Bonte}; « Pierre Bonte: journaliste des terroirs », *Le Nord: magazine du Conseil général du Nord*, mars 1993, n° 71, pp. 18-19.
- {Delannoy, Pascal}; « Pascal Delannoy, toujours à l'heure des infos [rédaction de *France-Infos*] », *Le Nord*, mai 1995, n° 94, p. 11.

Bibliographie de la presse régionale

- {Duquesne, Jacques}; «Jacques Duquesne, un Dunkerquois fier de ses racines», *Le Nord*, janvier 1995, n° 90, p. 11.
- {Lizot, Henri-Léon}; «Henri-Léon Lizot», *Roubaix artiste*, n° 51, 25 août 1989.
- {Masure, Bruno}; «Madame, Monsieur, bonsoir... Bruno Masure», *Le Nord magazine* (Conseil général du Nord), février 1994, n° 80, pp. 18-19.
- {Pagura, Mathieu}; Dufour, Marie, «Mathieu Pagura, journaliste à *Métro Lille* et journaliste d'enquête».
- {Panckoucke, Charles-Joseph}; Kulstein, David, «The ideas of Charles-Joseph Panckoucke, publisher of the *Moniteur universel* on the french Revolution», *French History Studies*, 1966, vol 4, n° 3, pp. 304-319.
- {Reynaert, François}; Dassonville, Valérie, «Le roman de Reynaert (interview)», *Le Nord magazine* (Conseil général du Nord), juillet 2002, n° 15, pp. 20-21.
- {Vanhonacker, Michel}; «Après 45 ans à *La Voix du Nord*, Michel Vanhonacker s'en va», *La Voix du Nord*, 21 mars 2008, p. 10.
- {Vasseur, Didier, alias Tronchet}; «Tronchet, dessinateur de B.D.: Interview», *Le Nord, magazine du Conseil général du Nord*, juin 1995, n° 15, p. 11.

Journaux par titres

Des origines à 1914

- {L'Impartial du Nord, Valenciennes}; Breal, A.-J.-B., *Le Porteur de L'Impartial du Nord, aux abonnés de ce journal*, (Signé: A.-J.-B. Breal.) [Texte imprimé], Valenciennes: impr. de E. Prignet, (1854), In-8°, 1 p.
- {Le Petit Bonduois, Bondues, 1907}; Delannoy, Gérard, «Le Petit Bonduois, bulletin paroissial: un village et son journal», *Jacobus: bulletin du club d'histoire de Bondues*, décembre 1985, n° 12, pp. 21-29 et p. 54.
- {La Plaine de Lens}; Janicki, Jérôme, «Petite histoire du journal républicain *La Plaine de Lens* 1907-1914, ou le travail d'un journaliste à Avion (Pas-de-Calais) avant la Grande Guerre», *Gauheria*, 2004, n° 56, pp. 49-56.
- {Le Travailleur}; «Lettre de Éd. Losson, prison Saint-Vaast», *Le Progrès du Nord*, n° 577, 28 mai 1872.

La presse sous l'Occupation, de 1939 à 1944

- Feydy, Fabrice, *Le Journal La Voix du Nord: de la clandestinité à la prospérité 1941-1954*, Paris, l'auteur, 1995, 125 p., 28 cm (B.U. Cujas et Centre technique du livre de l'enseignement supérieur, Marne-la-Vallée).

1945 et après

- {À nous Lille}; «Presse gratuite: À *Nous Lille* et *Sprint* dans les starting-blocks.»; *CB News*, n° 802, du 20 au 26 septembre 2004.
- {À nous Lille}; Error, Jack de «À *Nous Lille*, un journal anorexique», <http://www.lille43000.com>, 7 mai 2008.
- {Latitude nord}; «*Latitude nord*: l'attitude positive», novembre 2007, (à lire sur: <http://hemelmedias.fr>).
- {Latitude nord}; Leroy, Nicolas, «*Latitude nord* a déposé le bilan», juillet 2008, (à lire sur: <http://hemelmedias.fr>).
- {La Lanterne, Tourcoing, septembre 2007}; Rebischung, Jean-François, «Rencontre. Il faut savoir prendre ses récits comme une lanterne. Depuis septembre, Michel-Antoine Callens publie *La Lanterne*, un journal qu'il vend dans les cafés ou à la sortie du conseil municipal...», *Nord-Éclair* (Roubaix), 13 mai 2008, p. 20.
- {La Lanterne, Tourcoing, septembre 2007}; «Ch'est tou dis les aut's qui parlent», *Nord-Éclair*, 25 février 2009, p. 22.
- {La Lanterne, Tourcoing, septembre 2007}; «*La Lanterne* n'aime pas l'auto-satisfaction», *Nord-Éclair*, 28 février 2009, p. 23.
- {Métro Lille}; Dufour, Marie, Leroy, Nicolas, «*Métro Lille*: l'année 2007...», [début 2008 ?], (à lire sur: <http://hemelmedias.fr>).
- {Sprint}; «Presse gratuite: À *Nous Lille* et *Sprint* dans les starting-blocks.»; *CB News*, n° 802, du 20 au 26 septembre 2004.
- {La Voix du Nord}; «Parution jeudi, avec *La Voix du Nord*, d'un supplément spécial immobilier», *La Voix du Nord*, 16-17 mars, p. 5.
- {La Voix du Nord}; L'Error, Jack de, «*La Voix du Nord*: les identitaires sont nos amis», <http://www.lille43000.com>, 30 juin 2008

■ On a lu ça dans *Marianne*

On achève bien les kiosquiers. Les vendeurs de journaux bataillent depuis des années pour que les gratuits soient distribués à 200 m, au moins, de leur boutique. Or, le 23 janvier, le chef de l'État déclaré vouloir permettre aux diffuseurs de presse (kiosquiers, maisons de la presse etc.) d'accueillir dans leurs points de vente des présentoirs de journaux gratuits! «C'est extrêmement mal venu», juge Gérard Proust, directeur de l'Union nationale de diffuseurs de presse (UNDP), rappelant que les gratuits ont «détourné le lecteur de la presse payante». À quand des baguettes gratuites dans les boulangeries?

■ Ils ont écrit...

«Monsieur le préfet du Nord vient de décider que les différents périodiques paraissant dans le département seraient dorénavant conservés dans les archives à titre de documents

historiques. M. l'archiviste du département est chargé de l'exécution de cet arrêté. (*Le Journal de Roubaix*, 27 octobre 1879)» Comme il est regrettable que cet arrêté n'ait pas été suivi d'effet! Car, même en ajoutant aux collections des archives celles de la bibliothèque de Lille, on est loin, bien loin du compte...

■ Anniversaire

LillePlus, le gratuit d'information préféré des nordistes, (c'est lui qui l'affirme), a imprimé le 22 janvier 2009 son millième numéro. Lancé le 15 mars 2004 avec la collaboration du groupe *Voix du Nord-Nord Éclair*, *LillePlus*, diffusé chaque jour à 60000 exemplaires, est un des huit gratuits du réseau VillePlus. Rappelons que depuis le 21 mars, les gratuits du réseau VillePlus (*MarseillePlus*, *LyonPlus*, *LillePlus*, *MontpellierPlus*, *Bordeaux7...*), ont adopté la maquette de *MatinPlus* et intégré ses pages d'informations générales.

La vie des médias dans la région

Téles numériques terrestres : quoi de neuf dans votre télé locale ?

Wéo, la télé Nord-Pas-de-Calais, a été lancée en avril. Grand Lille TV arrive en septembre. Les deux nouvelles chaînes de télévision numérique terrestre nordistes cherchent leur place dans le paysage audiovisuel régional.



Wéo, la chaîne de télévision numérique terrestre (TNT) du groupe de presse *La Voix du Nord*, lancée le 17 avril 2009, a dressé début juillet un premier bilan de sa diffusion sur la TNT. Difficile pour

l'instant de se faire une idée de l'impact de cette nouvelle télévision sur les téléspectateurs de la région. En attendant les premières analyses de Médiamétrie, la référence en matière d'audiovisuelle, seule une enquête commandée par Wéo est pour le moment rendue publique. Ce sondage effectué auprès de 600 habitants du Nord-Pas-de-Calais recevant la TNT ne permet toutefois pas de dégager de réels enseignements. Si 64 % des personnes interrogées affirment avoir regardé Wéo au moins une fois depuis son lancement, « les gens demandent encore comment on fait pour nous recevoir », avoue Jean-Michel Lobry, le Pdg de la chaîne, dirigeant de l'agence NEP TV, filiale de *La Voix du Nord*, qui fournit notamment des correspondances à *TF1* depuis près de vingt ans.

Cette expérience de la télévision ne semble pas avoir été mise à profit pour la chaîne Wéo. « Nous allons faire de la télé low cost », avait prévenu Jean-Michel Lobry lors d'une conférence de presse tenue en avril 2009 au club de la presse Nord-Pas-de-Calais à Lille. Effectivement, Wéo est une chaîne de télévision qui fonctionne avec de faibles moyens humains et matériels. L'essentiel de la programmation se déroule sur un plateau installé dans des locaux du Palais de la musique à Lille. Wéo est donc très pauvre en images et en reportages. La chaîne, qui a annoncé un budget annuel de 3 M €, est soutenue via une société d'économie mixte dans laquelle figurent le conseil régional et les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Les collectivités apportent en plus 3,2 M € pour fabriquer des programmes, notamment l'émission « Région en fête ». C'est un cas de figure unique en France, à la limite de la concurrence déloyale pour l'autre chaîne de la TNT.



Grand Lille TV, est en effet une chaîne 100 % privée. Une dizaine de journalistes reporters d'images va sillonner la métropole lilloise à

la manière de certaines télévisions américaines. *Grand Lille TV*, basée à Tourcoing, arrosera un bassin de deux millions d'habitants. « Nous diffuserons, en moyenne, trente sujets quotidiens. Il y a suffisamment de matière dans la métropole », explique Bruno Lecluse. C'est très ambitieux, mais là encore, les moyens seront faibles. Le budget de *Grand Lille TV* est annoncé à 1,2 M €.

Bruno Lecluse, cofondateur de *Roc FM* et de *Télé Melody*, une chaîne thématique spécialisée chanson française, s'estime bien entouré. Plus de vingt ans après sa participation, avec son frère Jérôme, dans *La Cinq*, la chaîne lancée en France par Silvio Berlusconi, Michel Seydoux, président du LOSC et producteur de cinéma, revient à la télé. À ses côtés, le discret Arnould Méplon. Dirigeant d'un groupe de presse dont fait partie *La Gazette Nord-Pas-de-Calais*, il s'est accroché l'an passé avec *La Voix du Nord* autour du juteux marché des annonces légales, principale source de revenus de son hebdomadaire.

Ces deux nouvelles télévisions annoncent de la diversité dans les programmes, et plus de pluralisme. C'est du moins la promesse de départ. L'une des plus anciennes télévisions locales privées de France, *Télé Toulouse*, a mis la clé sous la porte début 2009, alors l'arrivée de nouvelles chaînes étonne les professionnels. « Si une chaîne de télé locale gagnait de l'argent, ça se saurait », estime Patrice Vermeersch, qui fut directeur des programmes de la télé câblée *C9*, rachetée en 2005 par *La Voix du Nord*. Selon ce fondateur de l'Association synthoise pour la télévision locale (ASTV), la doyenne des chaînes câblées régionales, il n'y aurait pas de place pour « deux télévisions locales de cette dimension ».

Le téléspectateur peut d'ailleurs s'interroger sur les stratégies dans l'audiovisuel régional. *M6* a fermé son bureau à Lille ainsi que dans cinq autres grandes villes. « La locale en télé, ça coûte cher, il faut avoir les reins solides », résume Hervé Robin, ex-rédacteur en chef du bureau lillois de *M6*. Et *France 3 Nord-Pas-de-Calais* demeure dans le doute sur son financement avec la suppression programmée en 2011 de ses ressources publicitaires. La chaîne conservera-t-elle ses deux éditions locales Lille-Métropole et Côte d'Opale ? « La concurrence aura un effet stimulant », répond sobrement Anne Brucy, la directrice régionale de l'antenne publique. Côté pluralisme du financement public, le conseil régional est en train de redécouvrir le réseau régional des télévisions câblées en sommeil depuis plusieurs années. *Télé Gohelle*, *Crespin Télévision* ou *Canal Brebières*, une télé près de Douai, doivent se sentir soudain observer par de nouveaux téléspectateurs.

Frédéric LÉPINAY

Étrange lucarne...

Dans le Nord, la télé a tourné des pages glorieuses de son histoire. Dès 1950, Télé-Lille fut la première station de télévision régionale en France. Ses locaux se trouvaient au sommet du beffroi de Lille d'où était diffusée une émission présentée par Jacques Navadic et Robert Diligent, deux ex-journalistes de *Nord-Éclair* et de l'hebdomadaire *Nord France*. Ces deux pionniers ont ensuite participé à la création de *RTL TV* au Luxembourg, qui fut en 1956 la première chaîne télévisée privée en Europe.

Avec une douzaine de petites antennes locales comme *Télé Gohelle*, notre région fut ensuite un des creusets de la télé par câble dans les années 1980. Ces télévisions à l'exception de *C9*, alors propriété de la Générale des Eaux, étaient toutes municipales. À Lille, *Parages*, alors dirigé par l'adjoint communiste Jean-Raymond Degrève, n'existe plus. L'ASTV, qui emploie à Grande-Synthe, une dizaine de journalistes, demeure une des plus grosses télévisions locales de France. En 2010, un projet de chaîne TNT pourrait entraîner un regroupement sur le littoral entre *ID7* (Dunkerque), *Delta TV* (Gravelines) et l'ASTV. Pour sa part, la mairie UMP de Calais a mis en sommeil *Calais TV*, la chaîne hertzienne de Jacky Hénin, l'ancien maire communiste.

F. L.



Revue publiée par la Société des Amis de Panckoucke 13, rue du Château 59100 Roubaix ■ ISSN: 1959-0245 ■ Directeur de la publication: Jean-Paul Visse ■ Ont participé à ce numéro: Coralie Ammoloot, Bernard Grelle, Frédéric Lépinay, Jean-Paul Visse et Philippe Waret ■ Maquette: Triangle Bleu ■ Abonnements (3 numéros): 10 € ■ Vente sur demande à la Société des Amis de Panckoucke ■ Avertissement: les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs ■ L'ensemble doit être adressé à l'adresse électronique suivante: labelle5962@orange.fr ■ Les photos qui accompagnent les textes doivent être libres de droit ■ Blog: www.panckoucke.org